

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 67 (1982)
Heft: 7-8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

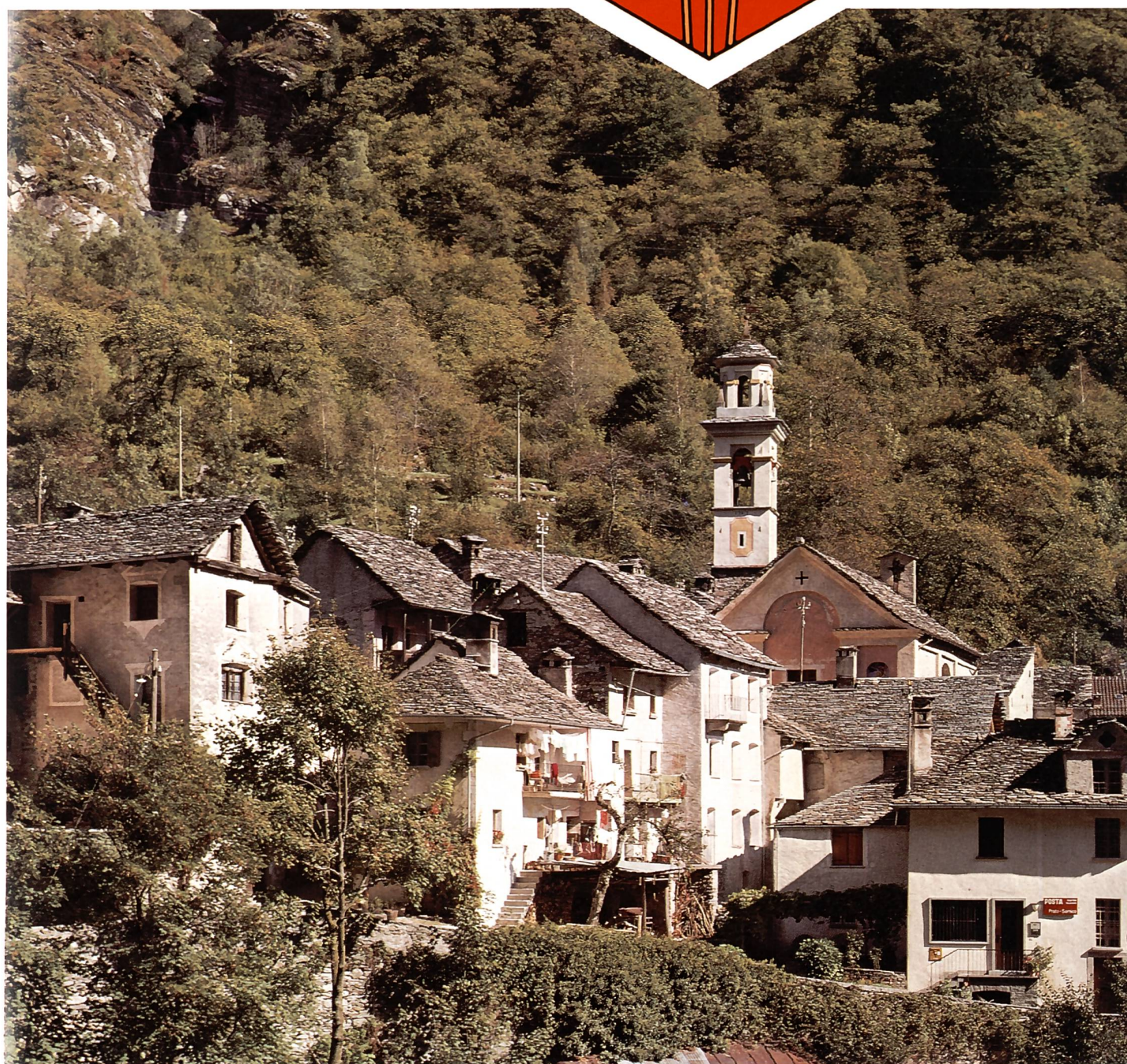
Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7-8

Revue publiée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
N° 7-8, juillet-août 1982

Le Raiffeisen Messager



Le Tessin, hôte d'honneur cantonal au Comptoir Suisse 1982

COMPTOIR SUISSE
63^e Foire nationale

Lausanne
Palais de Beaulieu
11-26 septembre 1982

Ticino in cammino

«Le Tessin en marche»: un slogan dynamique pour marquer la participation de ce canton au 63^e Comptoir Suisse qui se déroulera à Lausanne du 11 au 26 septembre prochain. Le Tessin en route vers un avenir qu'il désire plus proche de son identité profonde et correspondant mieux à la réalité actuelle.

L'exposition tessinoise prendra place dans le pavillon d'honneur de l'entrée principale de la foire. Conçue par M. Orio Galli, graphiste, elle se présente sous la forme d'un parcours simulant les principaux accès à travers la chaîne nord des Alpes. Le chemin conduit le visiteur en direction du sud, à la découverte d'une région prise dans son entité géographique, économique, touristique, culturelle et artistique.

Le Tessin, pour l'ensemble des autres Confédérés — il faut bien le reconnaître — c'est encore trop souvent une image stéréotypée, évoquant les airs joyeux des mandolines dans les «grotti», scandés par le bruit des zoccolis sur le sol. Si ces manifestations de l'âme populaire d'autrefois flattent l'imagination des touristes, le Tessin d'aujourd'hui offre davantage que ces clichés quelque peu surannés. L'exposition du Tessin, préparée avec soin par l'Office tessinois du tourisme, en apportera la démonstration.

Dans les jardins de la foire, l'Association des maîtres jardiniers du Tessin et la société cantonale d'agriculture présenteront une synthèse de la floriculture et de l'agriculture typiques de cette région méridionale de la Suisse. L'ensemble constituera un véritable patchwork où alternent les

Une exposition de peintres et de sculpteurs tessinois

Dans le cadre du Comptoir Suisse 1982 se tiendra une exposition de peintres et sculpteurs tessinois.

Chaque artiste illustrera sa discipline avec le mode d'expression et le métier qui lui sont propres. Les organisateurs ont voulu présenter aux visiteurs un nombre d'œuvres permettant à chaque artiste d'exprimer un message et d'ouvrir un dialogue substantiel avec le public, car, c'est un fait, le public romand connaît mal l'art tessinois.

Les peintres et sculpteurs invités sont: Paolo Bellini, Pierre Casé, Sergio Amery, Fernando Bordoni, Massimo Cavalli, Felice Filippini, Armando Losa, Remo Rossi, Anita Spinelli, Cesare Lucchini et Pierino Selmoni.

légumes et les fleurs... une audacieuse innovation dans le petit parc de Beaulieu! Le mini-pavillon sis dans les jardins constituera le point de rencontre des offices locaux du tourisme, de plu-

sieurs artisans au travail et d'animations diverses.

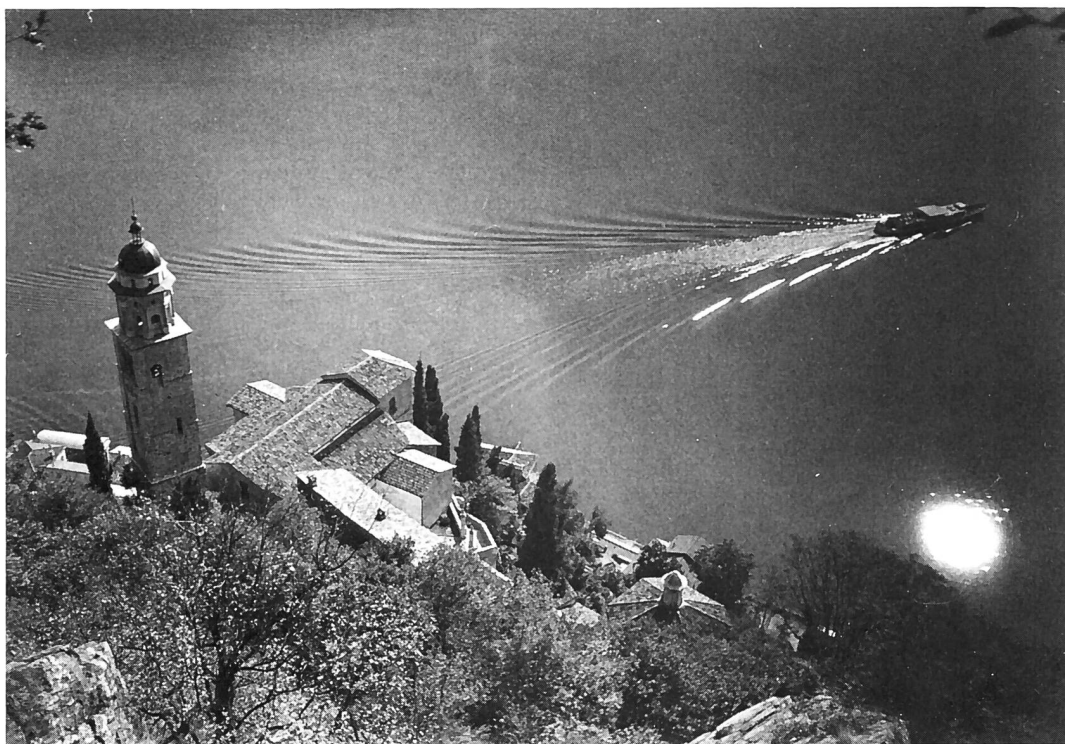
Le foyer du balcon du Théâtre de Beaulieu abritera une exposition prestigieuse réunissant les œuvres d'une douzaine d'artistes peintres et sculpteurs tessinois contemporains (voir encadré). Cette manifestation a pour but de promouvoir les échanges culturels entre le Pays de Vaud et le Tessin. Le jour officiel du Tessin sera célébrée le samedi 11 septembre. Pour l'occasion, le marché de Bellinzona sera transplanté dans l'enceinte de Beaulieu. Une trentaine de bancs offriront les produits les plus représentatifs de l'artisanat, de l'alimentation et des spécialités du Tessin.

Hors foire, le canton du Tessin organise des «quinzaines culinaires tessinoises» dans les restaurants lausannois. Une exposition d'artisanat prendra place dans le forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne du 10 au 25 septembre. Des jumelages de villes, des échanges scolaires et des rencontres culturelles compléteront cette présence tessinoise en pays romand.

(SP)

Une vue sur les toits de Morcote au bord du lac de Lugano.

Photo Ch. Sonderegger



Editorial

Bonjour Tessin!

La plupart d'entre vous le savent d'ores et déjà, l'ayant lu dans leur quotidien: le Tessin est, cette année, l'hôte d'honneur cantonal du 63^e Comptoir Suisse de Lausanne, le grand rendez-vous économique de l'automne.

N'était-il pas dès lors naturel de présenter à nos lecteurs quelques aspects de ce Tessin qui vient à Lausanne montrer — tel est du moins le désir des responsables tessinois — un visage différent des nombreux clichés dont on l'affuble encore trop souvent? Ainsi, vous trouverez, dans ce numéro, des articles traitant de l'économie du Tessin, de son tourisme, de la place financière qu'il constitue; des articles destinés à vous faire mieux connaître cette région à la fois si proche et si lointaine.

N'est-ce pas aussi l'occasion, pour nous Romands, de resserrer les liens que nous avons, au sein de l'institution Raiffeisen, avec nos amis tessinois? C'est donc avec plaisir que nous vous présentons les «Cassa Raiffeisen» du Tessin, dont nous parle aussi M. Plinio Ceppi, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Tessin, de la Mesolcina et du Val Calanca, qui a bien voulu accepter de répondre à nos questions et ainsi inaugurer notre nouvelle rubrique «L'interview du mois».

M. Ceppi, dans son message, lance l'idée du «jumelage» entre Caisses Raiffeisen du Tessin et de la Romandie: n'est-ce pas là une proposition qui mérite d'être soutenue, voire même réalisée? Les Tessinois attendent votre réponse, ne les décevez pas!

Nous vous souhaitons, chers lecteurs, un agréable moment de lecture.

Jean-Louis Emmenegger
Rédacteur responsable

Sommaire

Le Tessin, hôte d'honneur cantonal au Comptoir suisse 1982	2
L'économie du canton du Tessin	4
Le Tessin, place financière	6
Le tourisme: relever le défi	7
Un cordial salut du Tessin	8
Les Caisses Raiffeisen au Tessin	8
L'interview du mois	11
Chronique économique	12
Renforcer notre capacité concurrentielle	13
Nouvelles des Caisses affiliées	16
Humour... et mots croisés	22

Couverture: village de Prato-Sornico (Valle Maggia).
(Photo Len Sirman Press, Genève.)

**Le Raiffeisen
Messager**

Rédaction

Jean-Louis Emmenegger, rédacteur responsable, case postale 206, 1000 Lausanne 6, tél. 021/26 96 86.

Impression

Imprimerie Corbaz S.A., av. des Planches 22, 1820 Montreux, tél. 021/62 47 62.

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A., place Bel-Air 2, 1000 Lausanne, tél. 021/20 29 31.

Le Tessin

L'économie du canton du Tessin

Adriano Cavadini, directeur de la Chambre du commerce du canton du Tessin

Le but de cet article est de présenter les caractéristiques et les problèmes économiques d'un canton périphérique comme le nôtre. Le Tessin, en conséquence de sa situation géographique, a toujours dû lutter contre le risque d'isolement du reste de la Suisse et se trouve actuellement confronté aux questions liées à une minorité ethnique, politique et linguistique.

En particulier, il faut rappeler les moyens financiers considérables qui ont toujours été consacrés pour réaliser un réseau valable de voies de communications, capable d'assurer une liaison permanente et rapide avec les grands marchés de Suisse alémanique et romande. Le tunnel du Gothard, ouvert en 1882, fut la première et véritable voie avec le reste de la Suisse et il donna naissance à un grand courant de trafic. Aujourd'hui, la gare internationale de Chiasso est la deuxième de Suisse grâce à l'énorme mouvement de marchandises en transit (en 1981: 717 745 wagons chargés ont transité à Chiasso).

Depuis quelques années, avec la récession, les crises du pétrole, les bouleversements monétaires, nous sommes entrés dans une

période de grande incertitude et de rapides changements dans la structure économique de notre canton. Cela d'autant plus que nos activités économiques, en général, n'ont pas encore atteint un niveau très solide.

Mais entrons maintenant dans l'économie du Tessin.

Quelques données statistiques

Pour clarifier les idées, permettez-moi de vous donner quelques chiffres tirés de nos statistiques cantonales. La **population** tout d'abord; on comptait, dans notre canton, 275 000 personnes, dont la moitié au moins sont concentrées dans les centres urbains de Lugano, Locarno, Bellinzona et Chiasso.

Le **revenu cantonal** était de 5,2 milliards de francs en 1980, c'est-à-dire 19 335 francs par habitant.

Les dernières données statistiques font état d'environ 132 000 **personnes actives**, dont 43 000 travailleurs étrangers (parmi ces derniers, 30 000 frontaliers). 52 % de la population active travaille dans le secteur des services et 46 % dans le secteur de l'industrie et du bâtiment. Le secteur du tourisme a, quant à lui, enregistré 9,3 millions de nuitées.

Le **produit intérieur brut** du canton du Tessin est créé par l'industrie (30 %), le tourisme (10 %), les autres activités tertiaires (25 %), le bâtiment (15 %) et le commerce et l'administration (20 %).

Voyons maintenant plus en détail chacun des différents secteurs de l'économie tessinoise.

L'agriculture

Une première constatation: l'importance très faible de

l'agriculture, qui fournit 2 à 3 % seulement du produit cantonal brut. Cette évolution est très significative, si l'on pense qu'au début du siècle l'agriculture occupait la moitié de la population, en 1940 encore le 25 %, mais en 1960 déjà plus que le 10 %. La perte d'importance du secteur primaire au profit du développement de l'industrie, des activités artisanales et du tertiaire (services) est donc manifeste.

Actuellement, l'agriculture cherche à améliorer la qualité de ses produits, notamment dans l'horticulture et la viticulture.

L'industrie

A partir de 1960, il y eut une rapide croissance de certaines industries de pointe (ex. Agie - Losone, Albe - Agno, Monteforno - Bodio), mais en même temps du secteur des services et en premier lieu des activités bancaires et financières.

Comme je l'ai déjà souligné, le Tessin ne figure pas parmi les cantons les plus industrialisés de Suisse. Nous y trouvons néanmoins environ 550 usines qui occupent près de 27 000 ouvriers. Les établissements industriels tessinois sont en général de petite dimension; une cinquantaine seulement occupent plus de 100 personnes. Toutefois, les entreprises renommées ne manquent pas, que ce soit dans le domaine des industries traditionnelles ou dans celui de l'électronique et des technologies de pointe.

Un tiers de la population active dans ce secteur est occupé dans l'industrie métallurgique et mécanique, un autre tiers dans celle de la confection. Dans notre canton, nous avons un grand nombre de fabriques de chemises qui fournissent en-

Plus de 12 000 personnes vivent du tourisme au Tessin. Sur notre photo: la terrasse du Café du Palais des Congrès de Lugano.

Photo ONST



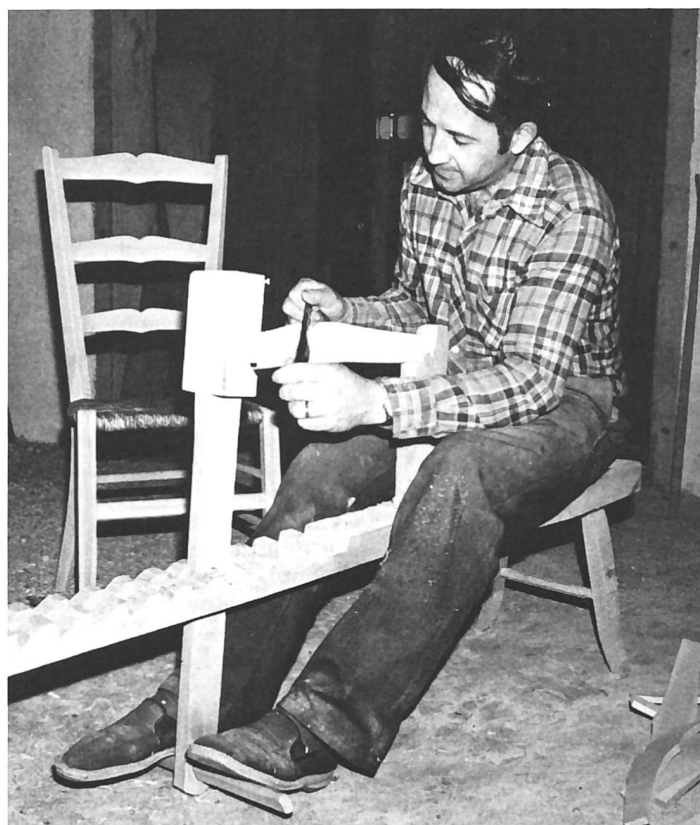
viron le 40 % des chemises vendues en Suisse. Suivent, mais de loin, l'horlogerie, l'alimentation, le textile, le graphisme, la chimie, le bois, les pierres naturelles, le cuir et le caoutchouc. Les districts méridionaux sont les plus industrialisés, mais on trouve au nord également, le long de l'axe routier et ferroviaire du Gothard, des industries importantes.

Il faut souligner ici que depuis quelque temps la nouvelle **loi sur la promotion industrielle** commence à porter ses fruits. Par exemple, entre janvier 1978 et août 1981, une cinquantaine de nouvelles fabriques ont été créées, surtout dans le secteur des machines. D'autres ont obtenu les autorisations cantonales ces derniers temps. Cet aspect positif permet d'entrevoir à moyen terme une consolidation du secteur industriel, lequel avait, ces dernières années, rencontré des obstacles à son développement dus à la dimension limitée du territoire, à des conflits avec la population et le secteur du tourisme, à un manque de main-d'œuvre indigène intéressée par une activité industrielle, etc.

La construction

Une autre branche qui connaît, dans le passé, un essor extraordinaire est celle du bâtiment. Il suffit de voyager dans le canton pour se rendre compte de l'immense travail effectué par les entreprises de la construction, soit pour répondre à une forte demande provenant des privés (logements, habitations de vacances, hôtels, etc.), soit pour faire face aux nécessités d'infrastructures du secteur public: écoles, routes, hôpitaux, installations pour l'épuration des eaux, bâtiments administratifs, etc. Dans les années de haute conjoncture, on comptait 512 entreprises de construction, 18 000 personnes occupées et un chiffre d'affaires légèrement supérieur au milliard de francs!

A présent, toute la branche de la construction se trouve confrontée à un avenir très incertain, la demande privée ayant subi une forte baisse due à la présence d'appartements vides, au ralentissement des investissements des industriels, des privés (taux d'intérêts) et de l'Etat. Le nombre des personnes occupées, descendu à 11 650, illustre clairement le processus de réadaptation du secteur du bâtiment au Tessin.



Artisan tessinois travaillant le bois.

Photo Office cantonal tessinois du tourisme

Le tourisme

L'année passée, nous avons enregistré plus de 9 millions de nuitées (+ 4,7 % par rapport à 1980), ce qui signifie une présence moyenne de 45 000 hôtes pendant six mois, avec des pointes de 70 000 hôtes en juillet et août. La dimension du tourisme tessinois qui, directement ou indirectement, apporte au canton un peu moins du quart de son produit intérieur est imposante: 760 hôtels avec 27 500 lits, plus 70 000 lits dans des maisons ou des appartements de vacances, des chambres à louer ou des

campings; 9 millions de nuitées, dont 3 millions d'hôtes étrangers; 11 000 personnes occupées. Le tourisme, au Tessin, est essentiellement un tourisme d'été qui préfère les régions des lacs: Lugano, Locarno et Ascona sont des lieux de villégiature qui ont mérité leur renommée internationale. Les possibilités de tourisme sportif hivernal ne manquent toutefois pas. Même à partir du bord du lac de Lugano ou de Lo-

expansion quantitative commence à poser certains problèmes (campings, par exemple), qu'on devra résoudre en cherchant à améliorer les infrastructures.

Le commerce, les banques et les autres activités de service

Dans le secteur des services, nous avons d'abord le **commerce de gros et de détail**, qui occupe 14 500 personnes. Il a subi de fortes pertes dès la seconde moitié des années septante, à cause du changement de parité avec la lire italienne. Pensez: au début des années septante, il fallait Fr.s. 7.— pour 1000 liras; aujourd'hui, Fr.s. 1.50 suffisent. Cela provoqua une brusque inversion de tendance: jusqu'en 1970/72, les Italiens étaient les grands clients des magasins de la zone frontière et de Lugano; maintenant les Italiens ont presque tous disparu et ce sont les Tessinois qui font une partie de leurs achats en Italie!

8000 personnes travaillent dans des **entreprises de transport**, 11 000 dans les **banques, les assurances et les bureaux de sociétés commerciales**. Le secteur bancaire s'est développé de manière exceptionnelle au cours de la dernière décennie. L'effectif du personnel occupé a pratiquement triplé (de 2200 à près de 7000).

L'administration publique a aussi participé à l'essor de l'après-guerre. Le canton seul donne du travail à environ 6100 personnes (administration et enseignement), sans compter celles qui sont actives dans les communes et les autres collectivités publiques. Le canton a présenté un budget de 1,4 milliard de francs pour 1982.

Conclusion

Voilà, en quelques phrases et peut-être avec trop de chiffres, le tableau de notre petite économie. L'image qui devrait en être ressortie est celle d'une économie moins évoluée que celle

carno, il est possible d'atteindre en moins d'une heure des champs de ski bien aménagés à 1200-2000 m d'altitude.

La position géographique, les voies de communications qui la traversent, la beauté et la variété du paysage, la douceur du climat ont fait de notre région un but touristique pour beaucoup de personnes. On cherche maintenant à renforcer notre infrastructure et à l'améliorer du point de vue de la qualité. L'ouverture du Palais des congrès de Lugano et l'épuration des eaux des lacs en sont deux clairs témoignages. Cette

d'autres cantons; d'une économie qui tout en ayant connu une grande et — sous certains aspects — impensable évolution, n'a pas encore trouvé sa structure définitive et n'a pas encore comblé la distance qui la sépare des cantons suisses les plus développés. Si l'on compare la situation de 1960, où les secteurs secondaire et tertiaire avaient à peu près la même importance en tant que fournisseurs de places de travail, à celle d'aujourd'hui, le poids s'est clairement déplacé vers les services: tourisme, commerce de détail et de gros, banques, assurances, transports, administration.



La construction: un secteur économique important au Tessin.

Photo Ch. Sonderegger

Le Tessin, place financière

On l'oublie trop souvent, mais c'est une réalité: il n'y a pas que les places financières de Zurich, Genève et Bâle en Suisse; il y a aussi le Tessin, et plus particulièrement Lugano! En 1979, on comptait près de 20 000 personnes employées dans le secteur bancaire à Zurich, 11 000 à Bâle, 6000 à Genève et 4000 à Lugano. Par rapport à la population active totale de chaque ville, le secteur bancaire représente 7,4% à Zurich, 9,9% à Bâle, 4,3% à Genève... mais 12% à Lugano. Sur 100 personnes économiquement actives à Lugano, 12 travaillent dans une banque! D'ailleurs, des statistiques plus récentes font état de près de 7000 personnes occupées dans le secteur bancaire au Tessin.

En prenant pour critère le nombre de guichets et d'agences bancaires dans chaque canton, on arrive à une densité particulièrement élevée au Tessin, puisqu'on y dénombre une agence bancaire pour 450 personnes (contre 870 personnes à Genève, 1000 à Zurich et 1800 à Bâle).

Un peu moins de la moitié (44%) du nombre total de guichets et d'agences bancaires au Tessin en 1979 appartenait au groupe des Banques de crédit mutuel et des Caisses Raiffeisen, un peu moins du quart (22,7%) aux grandes banques, moins d'un cinquième (18,5%) aux autres banques suisses, le solde (environ 15%) aux banques étrangères, à la Banque d'Etat et aux sociétés financières. Le pourcentage élevé attribué aux Caisses Raiffeisen et aux instituts de crédit mutuel est, en fait, une conséquence de l'orientation agricole et artisanale de l'économie tessinoise dès la fin des années 30.

Un peu moins de vingt banques ayant leur siège principal au Tessin et un nombre équivalent d'instituts bancaires ayant leur siège principal ailleurs en Suisse, ont fait du Tessin, et plus particulièrement de Lugano, l'une des places financières les plus importantes de Suisse. C'est à Lugano que la Banque nationale suisse a établi sa succursale pour le Tessin.

JLE

Notre économie n'est pourtant ni pauvre, ni statique. Le développement du canton a été entravé d'abord par l'assujettissement séculaire, puis par l'isolement et l'éloignement des grands marchés. Mais, indiscutablement, le Tessin est en train de surmonter, pas à pas, ses difficultés historiques et de s'insérer de plus en plus activement dans le contexte économique suisse. Au cours des années de récession 1974-78, par exemple, l'économie tessinoise a fait preuve d'une capacité de résistance que personne n'avait prévue. Le Tessin a misé et mise encore sur les nouvelles voies de communication qui le placent dans l'axe d'une des artères européennes de première importance, sur les possibilités de développement du tourisme, mieux encore, sur «un tourisme de qualité», sur le maintien des valeurs de l'environnement et de la culture, sur l'expansion progressive du secteur industriel, soit par la consolidation et le développement des bonnes entreprises existantes, soit par l'implantation de nouvelles industries dynamiques et modernes. Le Tessin mise également sur l'amélioration des activités du tertiaire, pour lesquelles notre population semble être particulièrement douée.

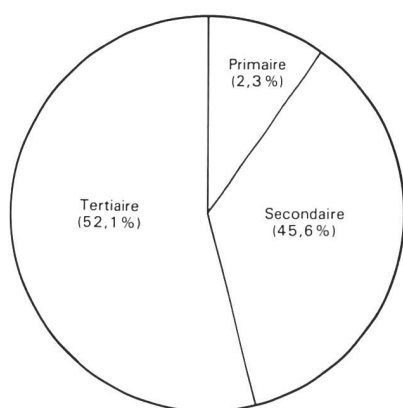
Ces objectifs ne sont pas loin de causer certains problèmes. En premier lieu, il

ne faut pas oublier que même dans la période délicate que nous vivons, notre économie a besoin du travail de 43 000 étrangers. Ici, les réserves existent encore, mais elles ne sont pas exceptionnelles. En deuxième lieu, il n'est pas toujours facile de concilier les intérêts de l'industrie avec ceux du tourisme. On ne peut pas se permettre de créer une grande entreprise bruyante (ou avec d'autres inconvénients du point de vue de la protection de l'environnement) qui mette en danger la vocation touristique d'une ville ou d'une région du canton. En fait, notre petite dimension territoriale ne facilite pas le processus de reconversion ou de création de nouvelles industries, qui paraît pourtant nécessaire.

A l'avenir, il s'agira de surmonter les difficultés de ces temps, soit par un processus de renforcement et de diversification du secteur industriel, soit par la consolidation des activités du tertiaire.

Il faudra, en quelque sorte, passer d'une période d'expansion plutôt quantitative (caractéristique des années cinquante et soixante) à une phase d'amélioration surtout qualitative qui puisse consentir à notre population le maintien et, je l'espère, une nouvelle augmentation de son niveau de vie.

Répartition de la population active par secteurs en 1978



Secteur primaire

Agriculture

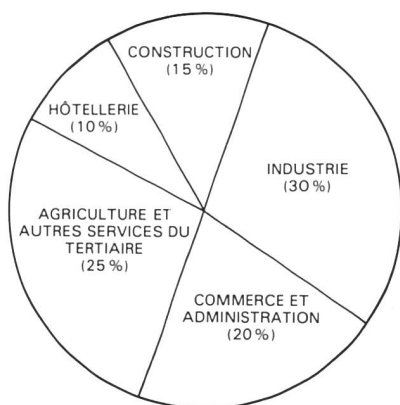
Secteur secondaire

Industrie
Artisanat
Construction
Mines et carrières

Secteur tertiaire

Commerces
Banques
Entreprises de transport
Hôtels et restaurants
Administration publique

Formation du produit intérieur brut en 1978



l'admette ou non — qui a contribué à faire sortir le Tessin de son isolement économique. Ce n'est que grâce à l'ouverture spirituelle et politique d'abord, économique ensuite (la construction de la ligne de chemin de fer du Saint-Gothard), que le Tessin a pu trouver son identité.

Or, cette identité, précisément, est actuellement remise en cause, elle se lézarde, car le Tessin n'échappe pas à l'évolution d'une société en crise avec les valeurs traditionnelles. Il

nois du tourisme et les objectifs de croissance que poursuivent les bénéficiaires directs du secteur touristique, équilibre qui existait encore il y a une dizaine d'années. Il faudrait, enfin, redonner la priorité à la biosphère plus qu'à la technosphère et encourager le retour à l'agriculture.

Cette recherche d'un nouvel équilibre est primordiale et M. Solari l'exprimait ainsi: «Une société qui se développe par le tourisme est une société de services, sans être nécessairement



Le pont — dit romain — sur la Verzasca, près de Lavertezzo.

Photo ONST

s'agit, pour les Tessinois, de retrouver cette identité. Mais comment?

M. Solari a esquissé quelques moyens. Il faut tout d'abord, selon lui, fixer une limite à l'extension des capacités touristiques du canton: arrêter la construction d'apparthôtels, ne plus autoriser l'aménagement de campings, ne plus encourager la construction de résidences secondaires et enrayer la spéculation foncière. Il faudrait ensuite favoriser un tourisme de qualité, qui s'intègre et qui apporte le bonheur à la population locale.

En d'autres termes, il s'agit de recréer un équilibre entre ce qu'attendent les Tessi-

une société de serviteurs. Mais une société qui aliène ses biens et sa substance est fatalement destinée à devenir une société d'esclaves.»

Même si le Tessin affronte actuellement la face négative du tourisme, il est sur la bonne voie: selon M. Solari, «le repli sur soi-même, prôné par certains, n'est pas la solution. Cela signifie que le tourisme peut donc encore jouer un rôle précis et positif en tant que catalyseur d'une société qui saura retrouver son équilibre et de nouveaux points de repères.»

Les Tessinois sont décidés à relever le défi.

JLE

Le tourisme au Tessin

Relever le défi

Avec 8,975 millions de nuitées, soit une progression de quelque 450 000 nuitées (+ 5,7 %), 1981 a été une nouvelle année record pour le secteur touristique tessinois. Record battu donc, mais qui ne va pas sans causer certains problèmes.

C'est de ces problèmes qu'a

parlé M. Marco Solari, directeur de l'office cantonal du tourisme, lors de l'assemblée générale de l'office le 5 juillet dernier. L'office cantonal tessinois du tourisme fêtait cette année son dixième anniversaire. L'heure d'un bilan.

Une chose est certaine: c'est le tourisme — qu'on

Un cordial salut du Tessin

La Fédération des 120 Caisses Raiffeisen du Tessin, de la Mesolcina et du Val Calanca (Grisons italiens) est heureuse de renouveler, dans ces colonnes, ses sentiments amicaux au «Messager Raiffeisen» et à tou-

tes les Caisses de la Suisse romande.

Votre ancien rédacteur, M. Paul Puipe, entretenait avec nous d'excellents rapports; preuve en est qu'il a assisté, à Losone, à l'une de nos assemblées annuelles.

Les Caisses de notre Fédération, qui a été fondée en 1947 par 11 instituts, ont bénéficié jusqu'en 1964 de l'abonnement au «Messager Raiffeisen», ce qui a favorisé l'établissement de très bons contacts avec nos

amis romands, attendu qu'entre peuples latins les affinités sont nombreuses. Maintenant, «Le Messager Raiffeisen» ressent le besoin d'offrir une image plus actuelle en voulant renforcer l'idéal Raiffeisen et en contribuant toujours davantage à l'amélioration de l'ensemble du vaste réseau des Coopératives d'épargne et de crédit Raiffeisen. Nous lui souhaitons plein succès dans cette entreprise.

Renouveler sans trahir les principes fondamentaux est un acte de courage visant à combler les espérances des Suisses romands.

Plus on veut, mieux on veut et qui désire ardemment, réussit! Je suis sûr, au demeurant, qu'il sera facile au nouveau rédacteur, avec la bonne préparation qu'il a, de parvenir à donner une orientation plaisante et intéressante au nouveau «Messager Raiffeisen». Ce sont ici les vœux et souhaits que nous adressons au journal Raiffeisen de langue française.

Nous présentons un cordial salut à toutes les Caisses romandes à qui nous proposons un jumelage.

La Banque Raiffeisen de Mendrisio (somme du bilan 57,5 millions de francs et 1002 sociétaires au 30 juin 1982) est prête à accepter la première proposition dans ce sens.

Plinio Ceppi

Président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Tessin, de la Mesolcina et du Val Calanca

La Banque Raiffeisen de Mendrisio est installée dans un ancien immeuble classé «monument historique».

Photo Gino Pedrolì



Les Caisses Raiffeisen au Tessin



L'inauguration d'un nouveau bâtiment (sur notre photo: la Banca Raiffeisen de Morbio Inferiore) ou de nouveaux locaux est un événement dignement fêté par toute la population.

En 1942, alors que le canton du Tessin ne comptait qu'une seule et unique Caisse Raiffeisen, un journal local avait publié un article, dont nous extrayons le passage suivant:

« Assurément, l'idée de fonder des Caisses rurales Raiffeisen est excellente, mais à

notre population, il manque cet esprit d'initiative et, disons-le aussi, cette éducation civique absolument nécessaire pour traduire en actes une telle idée. En effet, elle souffre de trop d'atavisme et de méfiance aussi à l'endroit d'institutions qui, dans d'autres can-

tons, ont pourtant eu d'excellents résultats. »

Les faits ont donné un éloquent démenti à cette affirmation. Le 24 août 1947, la Fédération Raiffeisen du canton du Tessin est constituée, à Lugano, en tant que vingt-et-unième fédération régionale suisse. Il existait alors 11 Caisses Raiffeisen (la première, celle de Sonvico, fondée en 1923, était restée seule jusqu'à fin 1944) qui totalisaient 450 sociétaires et environ 2 millions de francs de bilan. Dans les 30 années qui suivirent, grâce surtout à l'activité déployée par le comité dynamique de la fédération, 100 nouvelles Caisses Raiffeisen ont vu le jour.

Le Tessin se trouve actuellement au deuxième rang parmi les cantons pour ce qui est du nombre de Caisses (115), au cinquième pour le nombre de sociétaires (21 681), au sixième

pour la somme globale des bilans (830 millions de francs), au neuvième pour les réserves (22 millions) et au neuvième également pour le mouvement général (plus de 2,5 milliards en 1981). L'expansion des Caisses Raiffeisen tessinoises continue, de nos jours, à un rythme soutenu.

Quels sont les motifs d'un tel succès?

On peut avancer de longues théories savantes quant à l'idéal Raiffeisen. De nombreux analystes, essayistes et journalistes l'ont fait; aujourd'hui encore, des thèses de doctorat traitant de la question sont soutenues dans diverses universités. Pour notre part, nous désirons nous limiter, en l'occurrence, à l'affirmation suivante: l'idée Raiffeisen, c'est, en fin de compte, l'amour de son village. En fait, celle-ci procure à des villageois volontaires, à la

L'évolution de 1923 à 1981

Année		Total des bilans (Fr.)
1923	1	24 000.—
1945	9	990 000.—
1950	19	3 453 000.—
1955	38	13 379 000.—
1960	67	38 803 000.—
1965	78	101 096 000.—
1970	93	194 852 000.—
1975	107	452 852 000.—
1980	114	756 252 000.—
1981	115	831 253 000.—

population rurale, un instrument capable de rendre la commune financièrement indépendante. Les ressources individuelles s'inscrivent dans une action collective pour le bien de tout un chacun. Avec l'appui de l'Union suisse, ces villageois administrent — non sans un brin d'orgueil — leur propre banque villageoise avec le succès que l'on connaît et dans l'intérêt exclusif de la population locale.



Les locaux aménagés avec goût de la Cassa Raiffeisen d'Olivone.

Photo Carpi

Au Tessin, chaque Caisse Raiffeisen a son propre cachet. Sur notre photo, il s'agit de la Cassa Raiffeisen de S. Antonino.



PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

Pour votre sécurité, pour la sécurité de vos bâtiments, confiez vos INSTALLATIONS DE PARATONNERRES à une maison spécialisée de confiance et d'ancienne renommée.

Consultez-nous: conseils, devis, renseignements techniques sans engagement. Références de premier ordre.

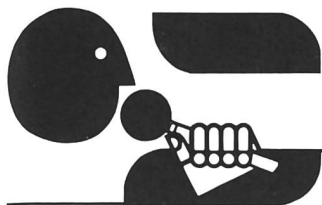
Maison CAPT, 1066 Epalinges
Téléphone (021) 32 13 90

A vendre

guichet blindé 75 x 95 cm.
Prix à discuter.

Caisse Raiffeisen de Val-d'Illiez
Tél. (025) 77 25 45

Lisez et faites lire **Le Messager Raiffeisen**



«L'interview du mois»

M. Plinio Ceppi, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Tessin, de la Mesolcina et du Val Calanca

Le Messenger Raiffeisen: M. Ceppi, depuis combien de temps êtes-vous président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Tessin, de la Mesolcina et du Val Calanca?

M. Ceppi: Je suis président de la Fédération depuis sa fondation en août 1947.

Le Messenger Raiffeisen: Etes-vous satisfait des résultats obtenus par les Caisses Raiffeisen au Tessin ces dernières années?

M. Ceppi: Des 11 Caisses Raiffeisen du début, nous sommes passés à un total de 120. Comment ne pas être satisfait de cette progression?

Les résultats ne sont pas tombés du ciel! Il a fallu un travail intense et minutieux dans la propagation de l'idéal Raiffeisen. Et c'est précisément dans ce domaine que j'ai eu les plus belles satisfactions de ma vie.

Le Messenger Raiffeisen: Et que pensez-vous des résultats 1981?

M. Ceppi: Nos Caisses, hormis une (celle de Sonvico fondée en 1923), ont toutes vu le jour après la Seconde Guerre mondiale. Elles sont donc jeunes et pourtant elles affichent un bilan global de 834 millions de francs (qui seront, à fin 1983, un milliard), ce qui constitue un résultat réjouissant.

En 1981, malgré les faramineuses perspectives offertes par les placements fiduciaires à l'étranger, l'augmentation du bilan a été supérieure à 10%, ce qui

peut être considéré comme très positif. Les raiffeisenistes, en général, sont gens prudents: ils se méfient des établissements qui servent d'alléchants intérêts «à l'étranger», toujours aux risques et périls des clients.

Le Messenger Raiffeisen: Les Caisses Raiffeisen réagissent donc bien face à la concurrence?

M. Ceppi: Je dirais oui. Nos sociétaires et nos clients savent que Raiffeisen est synonyme de sécurité.



M. Plinio Ceppi.

Le Messenger Raiffeisen: Voyez-vous des problèmes propres aux Caisses Raiffeisen du Tessin?

M. Ceppi: On ne peut s'immobiliser! Il faut progresser sans relâche! Je ne perçois pas de problèmes spécifiques au Tessin. Ce sont ceux auxquels chaque Caisse de Suisse se trouve confrontée. Il s'agit de perfectionner toujours plus l'organisation: gérants et membres des conseils dirigeants doivent se recycler, se mettre à jour, suivre des cours; les locaux des Caisses doivent être accueillants, les décisions rapides (c'est un des avantages que

la limitation du rayon d'activité offre); l'image de la Caisse peut être améliorée constamment grâce à une organisation soignée, à des assemblées enrichissantes et efficaces, à des initiatives variées visant à faire naître le sentiment d'une vraie famille Raiffeisen (diverses manifestations, rencontres sportives, excursions, concours, soupers à l'occasion des assemblées, propagande, rencontres, etc.). En somme, marcher avec son temps, sans perdre de vue l'idéal coopératif raiffeiseniste.

Le Messenger Raiffeisen: Parlez-nous du rôle économique, sur le plan local et communal, des Caisses Raiffeisen!

M. Ceppi: L'incidence des prêts Raiffeisen est considérable. Souvent le client est encouragé à construire sa propre maison, à la réparer et à l'améliorer grâce aux conseils dispensés et aux prêts accordés par la Caisse locale.

De même, les artisans et les petits commerçants sont soustraits à la rapacité d'instituts qui pratiquent des taux exorbitants. Et aussi les communes, les consortiums, les collectivités de droit public bénéficient de financements Raiffeisen très appréciés.

Le Messenger Raiffeisen: Nombreuses sont les Caisses Raiffeisen au Tessin à avoir inauguré, ces derniers mois, de nouveaux locaux: comment expliquez-vous cela?

M. Ceppi: Les nombreuses inaugurations de nouveaux locaux de Caisses sont le résultat d'un programme de

mande de résoudre le plus rapidement possible le problème du siège et de l'ouverture des guichets qui, dans le cas de Caisses ayant un bilan de 10 millions de francs, devraient être ouverts à plein temps. Bien des Caisses sont visitées par la Fédération afin d'étudier avec elles le problème de leurs locaux.

Le Messenger Raiffeisen: Comment voyez-vous l'avenir, M. Ceppi?

M. Ceppi: Je suis confiant quant à l'avenir du fait que nous n'assumons pas de risques. Nous insistons pour qu'on recoure à la Coopérative de cautionnement de l'Union suisse chaque fois qu'il s'agit de solliciter des garanties importantes. En conséquence, il ne devrait pas y avoir de danger si l'on part du principe que les raiffeisenistes sont honnêtes. Si l'idée Raiffeisen n'existait pas, il faudrait l'inventer tant sont essentiels l'œuvre sociale et le mouvement mutualiste qui en résultent. Il existe encore des personnes qui, par crainte de désastres financiers qui pourraient toucher les grandes banques, gardent leurs économies à la maison. Aussi, bon nombre de gérants sont-ils parvenus à réintroduire d'importantes sommes dans le circuit économique, pour le grand bien de la collectivité.

Le Messenger Raiffeisen: M. Ceppi, nous vous remercions et nous souhaitons à la Fédération que vous présidez ainsi qu'à toutes les «Cassa Raiffeisen» du Tessin un harmonieux développement pour les prochaines années.

(Propos recueillis par J.-L. Emmenegger)

Aspects nouveaux de la participation

Roger Schindelholz

Le désir de changement que donne la période des vacances et la grisaille persistante des indicateurs économiques nous incitent à proposer à nos lecteurs un sujet non traditionnel. Nous sommes encore encouragés à prendre cette initiative à la suite du décès, le 6 janvier dernier à Kyoto, de l'un des plus grands sociologues contemporains de la participation, le Jurassien de Delé-

mont Albert Meister, dont la mémoire et l'œuvre méritent notre attention. Albert Meister restera l'un des plus grands spécialistes des problèmes associationnistes et du développement de notre génération; il laisse une œuvre considérable.

Nous consacrons notre chronique de ce mois à l'un des derniers textes d'Albert Meister, texte qui fut l'objet d'un message du sociolo-

gue jurassien lors d'un colloque international. Ce texte vient d'être publié dans une plaquette privée éditée à la mémoire d'Albert Meister.

Pour Albert Meister, la participation, le militantisme sous toutes ses formes et les associations spontanées sont des conséquences du libéralisme et du laisser-faire! Ensuite, précise Meister, rien ne nous autorise à dire que les associations

sont davantage (ou moins) démocratiques que les Conseils municipaux, les Conseils généraux et les autres institutions représentatives, car on y décèle les mêmes phénomènes d'oligarchie et de sclérose des fonctionnements. «L'association n'est donc qu'un contenant, un emballage, qui ne nous dit rien sur son rôle social ni ne nous donne aucune garantie de fonctionnement démo-

La participation à 100 % : la Landsgemeinde d'Appenzell.

Photo Ch. Sonderegger



cratique.» D'autre part, puisque les associations sont représentatives de leurs membres uniquement, il faut relever que l'associationnisme est un phénomène propre aux classes moyennes, aux couches en ascension sociale et aux couches privilégiées d'autres classes. S'il n'y a donc aucune raison d'espérer davantage de démocratie grâce à la multiplication des associations, comment peut-on expliquer leur soudaine popularité? Dans le cas de la France — mais cela s'applique également à d'autres pays — c'est la carence des institutions représentatives qui a encouragé le développement des associations.

Les fonctions des associations

L'analyse du rôle des associations est chose ardue, de l'aveu même de celui qui a consacré sa vie à leur étude. On ne peut que dégager des tendances, car le jeu des trois acteurs (la technobureaucratie de l'Etat, les élus politiques et les associations) est flou. Si l'**administration** donne parfois l'impression de jouer les associations contre les élus (exemple: encouragement des associations de défense des consommateurs), elle reste prudente et ses déclara-

tions d'intentions précèdent de très loin la pratique quotidienne! **Les élus politiques**, quant à eux, craignent le pouvoir politique latent des associations — tout en cherchant à les utiliser — en ce qu'elles sont un contre-pouvoir irritant et un concurrent potentiel. Enfin, **les associations** ont également quelque chose d'ambigu, car elles sont en même temps jalouses de leur indépendance et soucieuses d'être reconnues officiellement (et subventionnées). Albert Meister rappelle que les conflits sociaux de ces dernières années se sont produits davantage dans des domaines non organisés (consommateurs, habitat, santé, transports, cadre de vie, régionalisme) que dans des secteurs organisés (syndicats). A ces poussées de fièvre spontanées, le pouvoir répond d'abord de manière répressive, puis en terme d'organisation, donc de canalisation des forces nouvelles: c'est cette seconde phase qui commence aujourd'hui et qui aboutira à la **création d'organisations responsables**. Le panorama est encore assez contradictoire (les délégués des associations ne sont encore considérés que comme individualités), comme ce fut le cas pour le début des organisations ouvrières. Une autre fonction des associations consiste à lut-

ter contre l'apathie qui se manifeste par le repli de l'individu dans son groupe familial. Citons Albert Meister: «le repli de l'individu dans son groupe familial ou bien dans de petits groupes informels de copains, devant l'écran de la télé ou derrière le pare-brise de la voiture...». Or, cette apathie mérite une étude approfondie et Albert Meister ouvre ici tout un champ d'investigations pour de jeunes sociologues! Pourquoi cette apathie naît-elle au moment où les gens et les institutions sont de mieux en mieux informés, mais, il est vrai, de plus en plus privés des clés nécessaires pour «intégrer leur information»? Pourquoi ces «paumés» (individus, groupes, institutions) se réveillent-ils parfois, «cessant de se défilier pour se mettre à défilier»?

Les associations, en tant que structures de canalisation des communications et des revendications, peuvent être de nature à prévenir ces flambées de contestation et même de violence. C'est là une autre fonction encore des associations. D'autre part, le développement des associations locales recrée des contrôles sociaux proches des individus et peut donc prévenir la déviance; ces associations permettent l'auto-écoute des populations et un diagnostic per-

manent des sensibilités populaires. Enfin, autre rôle de ces associations: celui d'interlocuteur des appareils ou des institutions d'intégration sociale.

Albert Meister termine son étude par quelques propos désabusés, estimant par exemple qu'actuellement on souhaite l'autogestion parce qu'on n'a pas pu réformer l'entreprise... et il évoque encore les caractéristiques de quelques formes de participation dans nos sociétés modernes: centralisation croissante de la prise de décision, sociétés de plus en plus inégalitaires et de plus en plus ségréguées.

Notre intention n'est pas de conduire nos lecteurs plus loin dans la pensée d'Albert Meister. Nous voulions tout d'abord rendre hommage à cet illustre Jurassien et, en même temps, donner à nos lecteurs le goût d'en savoir un peu plus dans ce très vaste domaine de l'association et de la participation, domaine sans doute parmi les plus importants de l'évolution sociale actuelle.

(Note de la rédaction: si vous désirez connaître la liste des ouvrages écrits par Albert Meister, demandez-la-nous! Nous vous l'enverrons volontiers! L'adresse de la rédaction se trouve en page 3.)

Renforcer notre capacité concurrentielle

Félix Walker, directeur de l'administration centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Comme vous avez pu le lire (voir «Le Messager Raiffeisen» N° 6, pp. 4 à 7), les Caisses et Banques Raiffeisen peuvent être satisfaites de l'exercice 1981. Bien que les conditions du marché soient devenues plus dures, elles ont continué à affirmer et à consolider leur présence. Ce résultat a été atteint grâce surtout à la dynamique propre à notre institution et à la faculté

d'adaptation des organes dirigeants, mais également à la confiance et la fidélité de nos sociétaires et de nos clients.

L'exercice 1981

La croissance des sommes des bilans — en quelque sorte un indicateur de l'efficacité des Caisses Raiffeisen — a atteint en moyenne près de 10 %.

Sur le plateau «passif» de la balance comptable, les augmentations des fonds de la clientèle peuvent être considérées comme satisfaisantes quant à leur volume; cependant, le transfert des dépôts d'épargne vers des placements à rémunération plus élevée caractérise une nouvelle fois la période écoulée. Le recul de l'épargne et des dépôts de 67 à 60 % du total des bilans est

compensé par une forte majoration des dépôts à terme de la clientèle et des obligations de caisse. Ces dernières représentent maintenant 22 % de l'argent confié à nos Caisses Raiffeisen. Cette attitude envers l'épargne, qui s'explique d'ailleurs simplement par l'inflation et la recherche d'un rendement optimum — que d'autres banques ressentent encore plus fortement

que nous — pourrait conduire à un changement fondamental de la mentalité de l'épargnant qui ne serait pas sans conséquences néfastes, notamment pour les instituts de crédit hypothécaire.

Sur le plateau «actif» de la balance, le secteur hypothécaire a profité de l'expansion de la branche de la construction. Etant donné le manque de liquidités, il a fallu accorder la priorité aux clients fidèles, et spécialement aux déposants. Les crédits hypothécaires et les prêts garantis par hypothèques ont augmenté de 14 %, soit plus fortement que dans les groupes bancaires comparables. De même, leur part de 61 % au total des bilans est comparativement élevée.

Alors qu'il avait encore été possible l'an passé de financer nos opérations de crédit — hypothèques, prêts avec garantie hypothécaire, prêts et crédits à des collectivités de droit public — avec des fonds provenant de dépôts d'épargne et de placement, nous avons dû, en 1981, recourir de manière importante à des fonds provenant d'obligations relativement coûteuses.

Une certaine réticence dans l'afflux des fonds destinés au financement des affaires hypothécaires et la plus forte demande de crédits dans ce secteur et spécialement l'évolution du taux hypothécaire, en partie contraire aux tendances du marché, ont engendré une diminution de la marge de profit. Bien que le rendement pour l'Union, dans son ensemble, ait été satisfaisant, il faut bien reconnaître que la formation de réserves n'a, maintes fois, pas pu suivre le rythme de l'expansion notable des affaires. Nous admettons que les objectifs de l'Union, à ce sujet, procèdent d'une pratique faite de grande prudence, dont la réalisation, çà et là, exige quelque temps.

Dans ce commentaire sommaire de l'exercice 1981 des Caisses Raiffeisen se reflètent bien sûr aussi les effets de facteurs modifiant l'environnement dans lequel nous évoluons et sur les-

quels nous n'avons pratiquement aucune influence. Malgré cela, nous devons nous efforcer de déterminer notre voie et nous situer dans cet environnement changeant.

Les expériences réalisées dans le secteur hypothécaire nous montrent clairement que nous devrions pouvoir nous appuyer sur une base plus large pour obtenir une égalisation des profits. Une extension modeste et économiquement justifiée de nos prestations de services — en respect des principes reconnus — correspond aussi aux exigences de plus en plus précises de notre clientèle. Cela présuppose un certain nombre de mesures raisonnables à prendre en matière d'organisation, de gestion d'entreprise et de personnel, mesures qui peuvent d'ailleurs paraître à première vue en contradiction avec le postulat de base d'une administration peu coûteuse.

L'évolution des frais d'exploitation

Nous nous sommes donc attachés à analyser l'évolution des frais d'exploitation et nous avons constaté que, pendant ces dix dernières années, ces charges ont augmenté proportionnellement plus rapidement dans les Caisses Raiffeisen que dans d'autres groupes bancaires.

Les raisons principales en sont les suivantes:

- valeurs de base comparables inférieures;
- beaucoup de nouveaux locaux ont été inaugurés;
- nombreuses nouvelles mises en place de systèmes comptables et informatiques;
- plus grande disponibilité du gérant; passage de mi-temps à plein temps;
- ajustement de la rémunération du gérant aux conditions actuelles.

D'une façon générale, la croissance des frais d'exploitation peut et doit en partie être attribuée à un phénomène de «rattrapa-

ge». Cette croissance, calculée en pour-cent, s'est atténuée nettement pendant la seconde moitié de la dernière décennie, et cela pour tous les groupes de banques. Il faut cependant relever que les facteurs stabilisateurs de coûts, tels que l'automatisation (ordinateurs), revêtent une importance moindre chez nous qu'au sein des grandes banques par exemple.

Comment apprécier cette évolution?

Les coûts ne peuvent valablement être analysés que par rapport à une augmentation du rendement (ou à un maintien de celui-ci). D'après notre expérience, les Caisses Raiffeisen se développent de façon plus que satisfaisante, en prenant des mesures de gestion d'entreprise et de politique du personnel modernes et conformes aux particularités fixées par les cercles d'activité donnés. Très souvent, et tout spécialement dans les grandes communes, il n'y a pas d'autres possibilités que de s'adapter aux nouvelles conditions économiques et sociales.

Si l'on met en relation les coûts d'exploitation et la somme globale des bilans, les Caisses Raiffeisen constituent le groupe bancaire aux coûts les plus bas, ce qui se conçoit en fait aisément étant donné l'activité bénévole des organes dirigeants et l'éventail relativement étroit des prestations offertes. Mais l'analyse à moyen terme nous conduit à penser que cet avantage va s'estomper, évolution à laquelle nous devons prêter toute notre attention.

Nous sommes convaincus qu'une coordination plus efficace au niveau de l'Union suisse peut contribuer à renforcer notre efficacité et à améliorer notre capacité concurrentielle, ceci sans porter préjudice à l'autonomie de ses membres.

Permettez-moi de vous en donner une illustration, en vous présentant trois exemples de la **nouvelle structure de l'administration centrale**: les services «conseil et assistance», «formation» et «marketing».

Le service «conseil et assistance»

En ce qui concerne les systèmes d'ordinateurs, nous sommes sur le point de conclure des «contrats-cadres» avec plusieurs fabricants d'ordinateurs sélectionnés, dont les conditions avantageuses (rabais, conditions de paiement, garantie, système de contrôle, etc.) auront validité pour tous les contrats signés par n'importe quelle Caisse Raiffeisen. Ce service de conseils en informatique est à la disposition de chaque Caisse Raiffeisen pour répondre aux questions qu'elle pourrait avoir, notamment en ce qui concerne la détermination des besoins (exigences économiques et de personnel, coût financier, etc.), et pour étudier la solution adéquate.

Comme vous le savez, les conseils en matière bancaire s'accompagnent aussi d'une assistance technique et d'organisation pour l'aménagement de nouveaux locaux. En 1981, 48 Caisses Raiffeisen ont transformé leurs locaux ou en ont inauguré de nouveaux. Nous travaillons dans le sens d'une plus grande standardisation et normalisation — comme le font d'ailleurs les PTT — ce qui ne devrait pas manquer de nous apporter certains avantages financiers lors de négociations de contrats avec des fournisseurs d'installations et de dispositifs pour les banques.

Dans le cadre des conseils de gestion d'entreprise, c'est la qualité de la direction proprement dite de la Caisse Raiffeisen qui s'est vue attribuer la priorité de nos efforts. Notre but essentiel dans ce contexte est d'accorder davantage d'attention aux Caisses Raiffeisen récemment créées et de renforcer nos prestations auprès des Caisses Raiffeisen aptes à se développer dans le futur.

Cette activité de conseil en économie d'entreprise avait, ici, été partiellement assumée par l'office de révision de l'Union suisse.

Le service de la «formation»

Celui qui est conscient que la vive concurrence régnant dans notre branche se joue pour une bonne part au niveau de la qualité des contacts personnels avec le client, connaît aussi l'importance cardinale que revêt la formation de base ou continue. Nous nous devons d'offrir à tous les fonctionnaires et membres des organes dirigeants des Caisses Raiffeisen ainsi qu'à tous les collaborateurs de l'Union suisse une formation adaptée à leur poste et à leurs responsabilités. Il s'agit, dans ce domaine, de :

- formuler une politique de la formation, laquelle devrait à long terme prévoir des principes de base touchant aux besoins de formation, aux priorités, aux compétences, à l'organisation et aux moyens didactiques ;
 - créer une conception de la formation, dans laquelle entrera la réalisation concrète à moyen terme de la politique de la formation. Il s'agit là de résoudre des questions de matières et thèmes de l'enseignement, de durée, de périodicité, de décentralisation ou centralisation des cours ;
- et, enfin, de :
- planifier la formation sous la forme d'un programme détaillé pour une année.

La formation doit être donnée en fonction des besoins et, de ce fait, elle doit être différenciée. Il s'agira, en effet, de tenir compte de facteurs divers tels que : différences dans les connaissances professionnelles de base, grandeur de la Caisse, particularités linguistiques, régions aux caractéristiques économiques et sociales identiques, etc.

A notre avis, la formation de base des nouveaux gérants devrait se faire comme jusqu'ici au siège principal de l'Union suisse, à Saint-Gall ; la formation complé-

mentaire et continue, quant à elle, devrait être de la compétence des Fédérations régionales. La division optimale du travail requiert une planification, une coordination et une direction de la formation au niveau de l'Union suisse.

Le service du «marketing»

Les différentes fonctions de marketing ont été, dans le cadre de la réorganisation de l'administration centrale de l'Union suisse, regroupées au sein d'un service autonome.

Un mode de pensée et de travail adapté aux conditions du marché implique, d'une part, l'amélioration de nos prestations de service dans le respect des principes raiffeisenistes, et, d'autre part, l'effort constant de faire connaître ce qui nous distingue des autres banques aux couches les plus larges de la population par des moyens et des mesures adéquates. Ces mesures, instruments de marketing, sont :

- la publicité proprement dite, dans ses applications les plus diverses ;
- les relations publiques, dans le cadre desquelles s'intègrent les manifestations de tout ordre (expositions, comptoirs, concours, etc.), les contacts avec les autorités, les groupements économiques et professionnels, les mass media (presse, radio, TV), etc. ;

- la promotion des ventes, laquelle va de pair avec des locaux accueillants et adaptés aux exigences actuelles et qui englobe les relations avec la clientèle ainsi que les actions promotionnelles auprès de la clientèle potentielle.

L'application de ces diverses méthodes de marketing est essentiellement de la compétence des Caisses et Banques Raiffeisen et des Fédérations régionales. Ce sont elles qui connaissent le mieux les particularités économiques et sociales de la commune et de la région, les besoins de leurs clients, les possibilités et les limites de leurs actions. Ainsi sera obtenue la garantie d'une démarche proche des réalités concrètes et prometteuse de succès.

Malgré cela, il restera toujours des «actions concertées» qui, pour des raisons de rentabilité, d'efficacité et dans l'intérêt de préserver une image de marque aussi uniforme que possible du mouvement Raiffeisen dans toute la Suisse, nécessiteront une coordination au niveau des Fédérations régionales et/ou de l'Union suisse.

Cependant, l'élaboration des principes de base de marketing à long terme et ceux à réaliser à moyen terme, la mise en place de projets concrets, la réalisation de mesures uniformes sur le plan suisse, ainsi que la mise à disposition d'un support organisationnel, destinés aux Caisses Raiffeisen et aux Fédéra-

tions régionales, demeureront de la compétence de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen.

Dans les secteurs touchant à la formation et au marketing, la collaboration avec les Fédérations régionales devra encore être accentuée, bien qu'elle ait été jusqu'ici très positive.

Conclusions

Dans son rapport consacré à la concentration dans le domaine bancaire, la commission suisse des cartels relève que les Caisses Raiffeisen, grâce à la collaboration instituée au niveau de l'Union suisse, ont pu comparativement maintenir leur position. De fait, il est dans notre objectif primordial d'aider et de soutenir les Caisses Raiffeisen dans leur tâche exigeante et de créer des conditions propices au déroulement d'une activité fructueuse.

Mais les artisans du succès, c'est vous, les responsables à tous les échelons, les coopérateurs sur qui l'on peut compter.

Je vous remercie tous de votre collaboration collégiale et de votre engagement au service d'une noble cause.

(traduction :
J.-L. Emmenegger
et **L.-A. Seiler**)

(Note de la rédaction : ce texte est la traduction libre de l'exposé prononcé par M. F. Walker devant les délégués de la 79^e assemblée ordinaire de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen qui s'est déroulée à Bienne les 12 et 13 juin dernier.)

Photo Ch. Sonderegger



Nouvelles des Caisses affiliées

Jura



Corban

Samedi 3 avril, à l'endroit habituel, s'est tenue la 57^e assemblée annuelle de notre banque locale. Elle fut promptement menée par son président, M. Claude Fleury, lequel en guise d'introduction remercia les membres de leur présence, particulièrement M. Maurice Rottet, président d'honneur, ainsi que d'anciens membres des comités. Il fit observer une minute de silence à la mémoire d'un ancien membre fondateur décédé l'année dernière aux Indes où il était missionnaire, M. l'abbé Amédée Chételat, natif de Montsevelier, ancien curé de Corban.

M. Jean Fleury, secrétaire, donna connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 1981, lequel fut approuvé avec remerciements à son auteur. Dans un rapport fouillé, M. Claude Fleury analysa la situation monétaire actuelle caractérisée par une fluctuation fréquente des taux d'intérêt. Il donna connaissance à l'assemblée des taux appliqués par la Caisse à ce jour. C'est avec plaisir qu'il témoigna sa gratitude à ses collaborateurs, particulièrement à la gérante, M^{me} Eliane Eicher. C'est elle qui ensuite renseigne les sociétaires sur la marche ascendante de notre institution bancaire. Inutile de préciser qu'elle le fit avec son brio coutumier en se réjouissant du développement constant de notre Caisse Raiffeisen. En rappelant le but défini à l'art. 2 de nos statuts «Promouvoir par l'entraide le bien-être économique et social de la population et servir la communauté», elle lança un appel en faveur de l'apport de nouveaux dépôts afin de pouvoir satisfaire l'octroi de prêts et de crédits sur le plan local. M^{me} Eicher termina son excellent rapport en remerciant les débiteurs pour leur ponctualité dans les paiements et les membres des comités pour leur appui inconditionnel.

M. Marc Rottet, président du conseil de surveillance, releva la sérieuse efficacité dudit conseil, qui exerce son mandat scrupuleusement, assisté par l'office de révision. Il demande

à l'assemblée l'approbation des comptes annuels et l'acceptation d'une rémunération de 5 % sur les parts sociales. L'assemblée unanime y consent. Arrivant au terme d'une législature de quatre ans, les membres des comités sont sans autre réélus par acclamation, à l'exception de M. Jeannot Barth qui, ayant quitté la localité, ne peut plus garder sa fonction. Sur proposition des comités, c'est M. Michel Rais qui est élu et qui lui succédera. C'est au cours de l'excellent repas servi par la famille Sauvain-Burki que M. le président sut trouver les paroles de reconnaissance à l'égard de M. Jeannot Barth pour ses treize années d'activité au conseil de surveillance. Au nom de la Caisse Raiffeisen de Corban il lui remit une channe dédicacée. Comme de coutume, la soirée se prolongea jusqu'à l'heure de fermeture dans une ambiance des plus fraternelles.

(J. F.)

Glovelier

Présidé pour la trentième fois par M. Louis Bailat, la Caisse Raiffeisen a tenu ses assises annuelles le samedi 27 mars 1982 en présence de 120 membres (sur 227). Après avoir salué toutes les personnes présentes et commenté le bon déroulement de la Caisse, il remercia M. et M^{me} Dobler, anciens gérants, pour le bon travail qu'ils ont effectué tout au long de leur 9 années passées au service de la clientèle. Il salua la nouvelle gérante, M^{me} Schreck, et lui souhaita plein succès dans sa nouvelle fonction. Puis la parole fut donnée à la gérante pour commenter les comptes annuels. On enregistra un bilan de Fr. 9 845 660.75 et un mouvement général de Fr. 35 925 963.05. Ces chiffres montrent bien la bonne marche de la banque de ce petit village. L'assemblée accepta les comptes et les intérêts des parts sociales furent versés aux membres. La soirée se termina par un bon souper dans la joie et la bonne entente.

(Sch.)

Cœuve

L'assemblée annuelle de la Caisse Raiffeisen a eu lieu le 20 mars 1982 au Restaurant du Château. M. Joseph Rémy, secrétaire, donna connaissance du procès-verbal de l'assemblée de 1981. S'adressant aux septante sociétaires présents, M. Julien Choffat, président du comité de direction, les invita à contribuer toujours davantage au développement de la Caisse. Il remercia chacun et chacune pour sa fidèle collaboration et assura que les organes responsables mettront tout en œuvre afin de donner entière satisfaction.

M. Roger Wolfer, gérant, passa brièvement en revue la marche des affaires de notre banque en 1981. L'augmentation des dépôts du public s'est produite dans le secteur des comptes courants, ce qui a permis d'assurer la stabilité de notre compte «épargne». La de-

mande de crédit a été maintenue à un niveau tel que nous avons été dans l'impossibilité de répondre positivement à tous les requérants. Le bilan atteint la somme de Fr. 4 979 000.— et le chiffre d'affaires celle de Fr. 8 280 000.—. Le bénéfice, de Fr. 11 884.— est versé à la réserve.

M. Francis Wisser, président du conseil de surveillance, fit part de l'activité de contrôle de cet organe. Il remercia tous les membres de leur participation, puis il proposa à l'assemblée l'acceptation des comptes annuels, ce qui fut ratifié à l'unanimité. Après le versement des intérêts aux parts sociales, les sociétaires se rendirent au Restaurant du Bœuf et passèrent une agréable soirée après un bon repas servi par M. et M^{me} Marius Ribeaud-Comment.

(R.W.)

Fribourg



Bouloz

Les noces d'or!

Le samedi 3 avril 1982, la Caisse Raiffeisen de Bouloz-Les Ecasseyes fêta le 50^e anniversaire de sa fondation.

Une plaquette retraçant l'histoire du village, ainsi que les faits marquants des 50 ans d'activité de la Caisse Raiffeisen, a été éditée et distribuée à tous les sociétaires et aux personnes invitées à cette belle fête villageoise.

La journée commémorative a débuté à 10 heures à l'église de Porsel par un office religieux célébré par M. l'abbé Geinoz, révérend curé. A l'issue de la cérémonie, au cours de laquelle hommage fut rendu aux membres défunts, chacun put entendre le Chœur des enfants dirigé par M. Pascal Monney, instituteur. L'apéritif fut servi au Cercle St-Gorgon, où chacun put fraterniser à cœur joie et dans l'enthousiasme.

La grande salle de l'Hôtel de la Fleur de Lys, magnifiquement décorée pour la circonstance, recevait ensuite tous les invités pour l'excellent repas officiel de

cette journée préparé avec soin par M^{me} et M. Ayer, tenanciers. M. l'abbé Geinoz, par une prière pleine de ferveur, demanda au Seigneur de bénir le repas.

M. Roger Cardinaux, président du comité de direction, adressa ses souhaits de bienvenue à quelque cent cinquante participants, dont plusieurs personnalités invitées, au rang desquelles figuraient MM. J.-P. Bleher, chef marketing à l'Union suisse, Marcel Panchaud, membre du comité de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg-Romand, Willy Blanc, président d'honneur de ladite Fédération, Fernand Sapin, premier gérant et membre fondateur, Louis Périsset, M. l'abbé Geinoz, Rohrbasser, préfet du district de la Veveyse, Michel Clerc, député et syndic de la localité. Furent salués également les autorités communales de Bouloz et des Ecasseyes, les délégués des Caisses Raiffeisen de Porsel, Ursy et St-Martin, le corps enseignant ainsi que les délégués des diverses sociétés locales.

M^e Jos. Dénervaud, major de table, orchestra avec brio, esprit et humour les allocutions

et productions chorales du chœur mixte, placé sous la baguette de M. Claude Dévaud, instituteur. Puis il appartient à M. Roger Cardinaux, président, de rappeler les événements de 1931, année de la fondation de la Caisse Raiffeisen de Bouloz. On ne pouvait trouver meilleur orateur pour souligner les débuts difficiles et combien laborieux des fondateurs pour créer une Caisse Raiffeisen au village.

M. J.-P. Bleher apporta le salut et les félicitations de l'Union suisse; plein de ferveur et en termes élogieux, il nous dit sa joie de retrouver la famille raiffeiseniste. En terminant, M. Bleher remit de la part de l'Union suisse un magnifique vitrail à l'occasion de cet anniversaire.

La Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg-Romand, par la voix de son représentant M. Marcel Panchaud, apporta ses félicitations et ses vœux qu'elle accompagna d'un don d'une superbe horloge Raiffeisen.

M. Sapin, premier gérant, dans son allocution entrecoupée d'émotion, dit toute sa joie de se retrouver dans son village d'adoption où il œuvra pendant 28 ans. En récompense, il reçut comme cadeau l'oiseau dédié à Raiffeisen.

D'aimables paroles furent aussi prononcées par M. Rohrbasser, préfet, M. Michel Clerc, député et M. J. Perriard qui s'exprima au nom des Caisses Raiffeisen invitées.

Les pionniers du jour ne furent pas oubliés: un cadeau souvenir fut attribué à M. Roger Cardinaux pour ses 20 ans de présidence ainsi qu'à M. Pierre Coquoz pour ses 10 ans de gérance, avec félicitations et remerciements. La partie officielle de la journée s'acheva par les très aimables paroles de remerciements du gérant. Cette belle manifestation s'est déroulée dans une ambiance solennelle dont chaque participant gardera un excellent souvenir.

(L.M.)

Orsonnens

Le 13 mars 1982, la Caisse Raiffeisen d'Orsonnens a tenu sa 54^e assemblée générale à l'Auberge de Villarsviriviaux, assemblée bien fréquentée, malgré les routes verglacées. M. Gilbert Chammartin assumait pour la 10^e fois la présidence. Il parla d'abord de la situation économique générale, de l'âpre concurrence dans le secteur des banques. Il insista



Nombreux étaient les sociétaires et les invités venus fêter les 50 ans de la Caisse Raiffeisen de Bouloz (FR).

sur l'avantage de l'épargne, puis il rappela le développement de notre institution au cours des dix dernières années, qui a été très fort. Le bilan est passé de Fr. 2 600 000.— à Fr. 5 850 000.—, le roulement de Fr. 4 400 000.— à plus de Fr. 12 000 000.—, et l'effectif des membres de 126 à 188. Cette décennie a aussi été marquée par la mémorable manifestation du cinquantenaire.

Au cours de l'exercice écoulé, deux membres sont décédés: M. Noël Oscar et M. Krattinger Léon, et tout dernièrement un autre membre, M. Emile Grand-

jean. L'assemblée se leva pour honorer leur mémoire.

Dans son rapport, le caissier M. Georges Berset se dit très satisfait de l'exercice 1981. Les fonds confiés à la Caisse ont augmenté de Fr. 355 000.—. Six nouveaux crédits de construction ont été octroyés pour la somme de Fr. 735 000.— et d'autres prêts à terme pour Fr. 368 000.—, soit au total plus d'un million de nouveaux prêts et crédits. La Caisse rend ainsi d'appréciables services à la population. Le bénéfice 1981 a été de Fr. 20 461.90,

et les réserves se montent à Fr. 238 192.—.

M. Albert Defferrard, président du conseil de surveillance, souligna l'importance et la sûreté qu'offrent les contrôles périodiques et la révision approfondie de l'Union. Sur sa proposition, l'assemblée approuva les comptes et attribua un dividende de 6% aux parts sociales. Au cours de l'agape qui suivit, l'assemblée se termina dans une chaleureuse ambiance.

(G.B.)

Vaud



Epalinges

Déjà 25 ans!

A 18 h. 45, le samedi 20 mars 1982, M. Fernand Favrat, président du comité de direction, salue les 221 sociétaires présents, ainsi que leur accompagnant, et déclare la 25^e assemblée générale ouverte. Dans son rapport, le président relève, avec beaucoup de plaisir, l'évolution de notre Caisse locale. Parole est donnée au gérant M. Pouly qui passe en revue les différents postes du bilan et du compte de résultat. La somme du bilan

(Fr. 14 130 000.—) a augmenté en 1981 de 7,45% et le roulement (Fr. 81 500 000.—) de 12,57%. Le compte d'exploitation révèle un bénéfice net de Fr. 26 827.35, élevant les réserves à Fr. 189 362.05. Il est heureux de pouvoir annoncer qu'en dépit d'un décès et de quelques départs, le cercle des sociétaires marque une progression de 25 personnes. Pour terminer son rapport, M. Pouly a relevé quelques chiffres qui ont marqué l'évolution de notre institution durant ces 25 dernières années.

C'est au tour de M. Ernest Cha-

surveillance, d'exposer son rapport et de proposer à l'assemblée d'approuver les comptes annuels. N'ayant pas de propositions individuelles, M. Favrat ouvre la 2^e partie de cette soirée par une rétrospective de la Caisse, de la fondation jusqu'à ce jour. Se succèdent ensuite quelques orateurs invités. L'assemblée terminée, place est donnée à la fanfare municipale d'Epalinges et à la Chanson du Jorat qui agrémentent le souper servi par le tenancier de l'Auberge communale, sans oublier M. et M^{me} Viret qui nous chantent l'histoire de la Caisse Raiffeisen d'Epalinges. Grâce à la Concasseuse, chacun pu danser jusqu'au petit matin.

(P.)



Photo Ch. Sonderegger

Puidoux-Chexbres

Situation florissante

Réunion toujours fort sympathique que celle des membres de la Caisse Raiffeisen de Puidoux-Chexbres. Ainsi, la 69^e assemblée générale ordinaire eut lieu le samedi 17 avril 1982, en la grande salle de Puidoux-Village, placée sous l'expertise direction de M. Georges Sunier, président. L'événement le plus marquant, au cours du dernier exercice, est l'augmentation de plus d'un million de francs d'obligations de caisse, l'investisseur préférant le titre au livret d'épargne.

En ouvrant cette séance, M. G. Sunier salua la présence de plusieurs personnalités, dont MM. A. Desgraz, chef du service cantonal de l'agriculture, J.-L. Chaubert, juge de paix, B. Bovy, syndic de Chexbres, S. Bovy et J.-J. Jossevel, municipaux de Puidoux, Paul Barbey et Jean Chappuis, anciens membres du conseil de surveillance. L'assemblée se leva pour honorer la mémoire de MM. Albert Lambelet, Georges Chambaud, Adrien Grandchamp et Emile Martin. La Caisse compte 320 sociétaires, en augmentation de 9 par rapport à 1980, dont 96 agriculteurs, 35 vignerons, 48 artisans et commerçants, 98 salariés, 9 personnes morales et 34 divers. Dans son allocution, le président fit un examen approfondi de l'état de santé de l'économie suisse et donna quelques reflets de la situation bancaire.

Le gérant, M. Louis Paley, secondé par M^{me} Madeline Chaubert-Rosselet, a passé 11 482 opérations, ce qui

représente un roulement de Fr. 63 947 333.79. L'exercice se boucle par un bénéfice net de Fr. 54 775.97. Les dépôts d'épargne atteignent Fr. 10 039 054.35 (— Fr. 566 085.—) et les obligations de caisse Fr. 4 774 000.— (+ Fr. 1 162 000.—). On compte 850 livrets, dont 117 pour les personnes âgées et 154 pour les jeunes. Il a été accordé 20 prêts hypothécaires en 1981, dont 17 en 1^{er} rang, ce qui porte le total des placements hypothécaires à 203 (147 en 1^{er} rang et 56 en 2^e rang), pour un montant de Fr. 11 489 404.15, en augmentation de Fr. 1 554 681.—. Après le rapport du conseil de surveillance, lu par M. Jean Bonjour, l'assemblée approuve les comptes 1981, accepte le versement d'un intérêt brut de 5% sur les parts sociales et donne décharge aux organes responsables.

M. Bernard Bovy, syndic de Chexbres, exprime le vœu que le comité de direction reconsidère le salaire du gérant qui lui semble faible par rapport aux responsabilités et aux tâches qui lui incombent.

Pour terminer, l'assemblée accepte de reconduire pour 4 ans les membres du comité de direction, comprenant MM. Georges Sunier, président, Louis Durussel, vice-président, René Lambelet, secrétaire, Ami Chevalley et Paul Bigler, ainsi que ceux du conseil de surveillance, avec MM. Jean Bonjour, président, Jean-Jacques Fonjallaz, Jean-Pierre Baetscher, Jean-François Chevalley et Pierre Leyvraz.

(P.A.C.) ■

Saint-Légier

Jeudi 22 avril 1982, en l'ancienne salle du Conseil communal de l'Auberge de commune, 62 sociétaires ont participé à l'assemblée générale sous l'expertise direction de M. Emile Saugy, président du comité de direction.

Après les souhaits de bienvenue, le président salua tout particulièrement MM. R. Henny, président du Conseil communal, G. Roulet et J. Morier, municipaux, M. Chevalley et A. Dupraz, anciens membres des comités, puis excusa le syndic, M. J. Ducaux, retenu ailleurs de par ses fonctions, ainsi que l'un des membres fondateurs M. P. Rivier, retenu par la maladie.

Après quelques instants de recueillement afin d'honorer la mémoire de deux sociétaires

disparus, MM. J. Schumacher et J. Köhli, ce fut le moment des rapports.

Le président Saugy mit l'accent sur la situation économique de notre pays et les fluctuations des différents taux d'intérêt. Il termina son tour d'horizon en adressant à M^{me} et M. Mamin, gérants, de vifs remerciements pour leur gentillesse, leur compétence en matière de finances et leur dévouement.

Voici quelques considérations tirées du rapport du gérant. Si l'épargne a quelque peu régressé, le poste « obligations » a marqué une nette amélioration. Les affaires traitées par la Caisse sont en progression, et l'an dernier, le roulement a dépassé vingt-trois millions de francs. L'exercice 1981 a laissé un boni de Fr. 12 000.—, portant le montant de la réserve à Fr. 175 891.—. Pour clore, M. Mamin lança un vibrant appel afin que chaque sociétaire fasse des efforts de recrutement de nouveaux membres.

Après l'acceptation des comptes de 1981, sur préavis du président du conseil de surveillance, M. J.-P. Chavannes, il

fut procédé au renouvellement des dirigeants de la Caisse. Sont réélus au comité de direction, pour quatre ans, MM. E. Saugy, M. de Joffrey, A. Chuard et F. Liaudat. Le secrétaire M. G. Ruchet, démissionnaire après trente ans d'activité, est remplacé par M. E. Gingins. M. Saugy est confirmé en tant que président du dit comité.

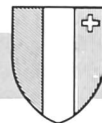
Les trois membres du conseil de surveillance, MM. J.-P. Chavannes, C. Rivier et M. Dupraz sont également réélus pour quatre ans. M. Chavannes conserve la présidence.

Suite à ces élections, M. G. Roulet, délégué municipal, se plut à formuler force vœux pour la prospérité de notre banque locale. Enfin, M. Saugy adressa au secrétaire démissionnaire d'amples remerciements et lui remit un magnifique cadeau. Son épouse se vit offrir une gerbe de fleurs.

L'assemblée close, le personnel de M. Porchet, tenancier de l'Auberge communale, servit à chacun une succulente assiette chaude.

(G.R.) ■

Neuchâtel



Boudevilliers-Valangin

C'est devant une assemblée fort nombreuse que le président du comité de direction, M. Ch. Maeder, a ouvert la 44^e assemblée générale de la Caisse Raiffeisen locale au collège de Boudevilliers. Après avoir honoré la mémoire des membres disparus depuis la dernière assemblée et souhaité la bienvenue aux nouveaux membres, M. Maeder a donné connaissance de son rapport présidentiel. En 1981, l'optimisme modéré était encore de mise dans tous les secteurs de notre économie, mais cette situation privilégiée s'est un peu dégradée au cours des derniers mois. L'inflation a incité les gens à placer leurs capitaux à l'étranger à des conditions plus rémunératrices, en particulier aux Etats-Unis où les taux ont atteint des sommets extraordinaires. Cette tendance soutenue a eu pour effet le tarissement des sources traditionnelles de l'épargne, avec comme corollaire des restrictions de crédit et le renchérissement du marché de l'argent. Le livret d'épargne a-t-il encore sa raison d'être? Oui, répond M. Maeder, car celui-ci assure une sécurité à toute épreuve et la disposition libre et sans ris-

que de son pécule. Il lance un appel pour que l'épargne, vertu des générations qui nous ont précédés, retrouve les faveurs de la population par, entre autres, une rémunération plus équitable. Le président remercie le gérant de son travail et lui donne la parole pour ses commentaires sur les comptes.

M. J. Montandon, gérant, déclare que l'exercice 1981 a été bon, quand bien même la Caisse a payé son tribut face aux conditions faites à l'épargnant, qui ont eu pour effet le transfert de montants importants en obligations de caisse. Le bilan a augmenté de Fr. 57 000.— et totalise Fr. 5 743 997.92. Le mouvement a augmenté de 33% et dépasse les 11 millions de francs. Le bénéfice s'est élevé à Fr. 13 168.35, versé intégralement à la réserve, qui dépasse pour la première fois le montant de Fr. 200 000.—, avec Fr. 200 869.27.

En 1981, nous avons dû malheureusement décliner quelques demandes de crédits importantes, mais nous avons pu donner satisfaction à notre clientèle et à nos fidèles membres. Désormais, de nouveaux crédits ne pourront être accordés que si de nouveaux fonds

nous sont confiés, car les réserves restantes doivent être gardées pour satisfaire les déposants désirant disposer de leurs avoirs. M. Montandon lance lui aussi un appel pour que chaque membre fasse connaître notre institution d'épargne et de crédit à ses amis et connaissances. Il remercie les membres et clients de leur fidélité, les présidents et les membres des deux comités de leur collaboration.

Les exigences de la loi sur les banques, en matière de contrôle, sont largement remplies, dit M. J. Aissa, président du conseil de surveillance. Outre les quatre contrôles effectués en cours d'année, quelquefois à l'improviste, nous pouvons compter sur l'assistance technique de l'Office de révision de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, dont un bureau a été ouvert à Peseux. Au cours des contrôles, lui et ses collègues ont pu se convaincre de la parfaite tenue des livres et de la comptabilité et de l'existence des garanties fournies par les débiteurs. Il remercie le gérant de son travail et le comité de direction de sa gestion saine et prudente; il recommande d'accepter les comptes, d'attribuer un intérêt de 5 % aux parts sociales et de donner décharge aux organes responsables, ce qui se fait à l'unanimité.

Le président du comité de direction, M. Ch. Maeder, est réélu par acclamations, et les membres sont également tous réélus. M. Jean Aissa a été élu au conseil de surveillance à l'assemblée générale de 1944; il préside ce conseil depuis 1951. Pour raison d'âge, il a fait part de son désir de rentrer dans le rang. Pour le remplacer en tant que président, M. J.-L. Maridor est brillamment élu, alors que les deux membres de ce conseil sont élus à l'unanimité: ce sont MM. J.-L. Touchon (ancien) et M. B. Hügli (nouveau). Au nom de la Caisse, M. Maeder remet un souvenir à M. J. Aissa, qui le remercie de cette attention et dit tout le plaisir qu'il a eu à œuvrer dans les organes de la Caisse. Au nom de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, M. Maeder remet à M. J.-L. Maridor une assiette en étain dédiée pour ses 26 ans de dévouement en qualité de vice-président du conseil de surveillance, soit de 1956 à 1982. Il remercie l'Union de ce cadeau vraiment inattendu.

Pendant que le gérant distribue l'intérêt de la part sociale, les bouteilles se débouchent, les verres se remplissent, les sandwiches se débaltent et les langues se délient. Il est 21 h. 15 et la soirée se poursuit autour

de la collation traditionnelle; pour certains, elle se prolonge autour d'un café et d'une prune de derrière les fagots, dont on eut peine à se séparer malgré l'heure avancée.

(J.M.) ■

Bevaix

Vendredi soir 26 mars 1982 à la grande salle de Bevaix avait lieu la 41^e assemblée générale ordinaire de la Caisse Raiffeisen sous la présidence de M. Pierre Comtesse. Une centaine de personnes assistaient à l'assemblée. Le président souhaite la bienvenue à tous et plus particulièrement aux 13 nouveaux membres entrés en 1981. Il demande ensuite à l'assemblée d'honorer par un instant de silence la mémoire de deux membres décédés pendant l'année écoulée. Ce sont M^{me} Elisabeth Robert et M. Albert Gaschen. MM. Roland Fasnacht et Max Chammartin sont désignés comme scrutateurs. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adopté à l'unanimité. Il ressort du rapport du comité de direction que l'année 1981 a été pour les raiffeisenistes de Bevaix d'une importance capitale. Elle a permis de voir se réaliser le rêve des dirigeants de pouvoir offrir à ses membres et clients des locaux adéquats et qui conviennent à notre activité. Le 27 juin 1981 eut lieu l'inauguration des locaux de la Caisse par une journée «portes ouvertes». Depuis 9 mois que les nouveaux locaux sont ouverts, nous constatons un développement appréciable.

La Caisse de Bevaix peut compter sur la confiance de la popu-

lation locale: «En dépit de la concurrence toujours plus intense, les instituts Raiffeisen sont parvenus à maintenir leurs positions dans les secteurs du marché qui sont leurs domaines d'activité de prédilection. C'est le fruit de l'engagement et de la disponibilité des dirigeants à tous les échelons de l'organisation Raiffeisen.» M. Comtesse remercie tout particulièrement les gérants de la Caisse M^{me} et M. Eric Tinembart pour leur travail efficace, ainsi que ses collègues des deux comités.

Le gérant nous fait part de l'essor toujours croissant de la Caisse: la somme du bilan de 4,5 millions de francs s'est majorée en 12 mois de Fr. 320 000.—. Le roulement (ou chiffre d'affaires) est de 10,8 millions de francs, soit une augmentation de Fr. 1 637 000.—. Le compte d'exploitation affiche un bénéfice de Fr. 2255.—, somme relativement modeste due aux manifestations d'inauguration de nos nouveaux locaux. Cette somme est versée à la réserve. L'effectif des membres est maintenant de 141.

M. Jules Robert, président du conseil de surveillance, donne lecture de son rapport en soulignant encore l'activité réjouissante de la Caisse, ainsi que la qualité des garanties que son comité a toujours pu constater. Il propose l'adoption des comptes annuels et la décharge aux organes responsables, ainsi que l'octroi d'un intérêt brut de 5 % aux parts sociales. C'est à l'unanimité que ces résolutions sont adoptées.

Le président propose à l'assemblée de nommer deux nouveaux membres au conseil de surveillance en prévision des départs pour raison d'âge de deux membres. Sont élus MM. Daniel Steiner et Philippe Décos-

terd. Les deux membres atteints par la limite d'âge pourront finir tranquillement leur mandat, mais ne seront plus rééligibles.

Après le paiement de l'intérêt des parts sociales, M. Jean Mägli a réjoui les participants en présentant deux films: «Impressions et contrastes de l'Afrique du Sud» et «De Prétoria au parc Krüger». Les membres présents purent poursuivre leurs discussions lors d'une collation bien appréciée.

(G.J.) ■

In Memoriam

Henri Fischer,
Thielle-Wavre (NE)

Le 1^{er} juillet 1982 s'est éteint après une longue maladie, dans sa 81^e année, M. Henri Fischer, qui fut l'un des membres fondateurs de notre Caisse, aux destinées de laquelle il voua une sollicitude particulière et une fidélité qui ne fit jamais défaut.



M. Fischer.

Photo Ch. Sonderegger



C'est en date du 11 mars 1959 que M. Fischer fut appelé à la vice-présidence du comité de direction de notre Caisse, charge qu'il assumait jusqu'en 1978, année où, atteint par la limite d'âge et d'autre part pour des raisons de santé, il laissa ses responsabilités à des forces plus jeunes, tout en restant membre de la Caisse, au sein de laquelle il conserva jusqu'à son décès l'estime de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Une foule considérable de connaissances et d'amis participèrent le lundi 5 juillet 1982 au culte d'ensevelissement au temple de Cornaux, se regroupant ensuite au cimetière pour un ultime adieu.

Ch. Dolder

RAIFFEISEN notre banque

Notre groupe bancaire suisse, auquel sont affiliées plus de 1200 Caisses et Banques Raiffeisen, cherche un

adjoint au chef de la formation

Son activité comprend la détermination des besoins de formation, l'élaboration des programmes d'enseignement ainsi que la préparation du matériel et de la documentation des cours. Ceux-ci seront donnés par ses soins à nos gérants de banque et aux membres des organes dirigeants. Le titulaire aura également à engager des formateurs de l'extérieur pour certains cours. En outre, il exercera une activité de conseil et de formation auprès des fédérations régionales.

Notre futur collaborateur doit être professeur d'une école supérieure de commerce ou d'un autre établissement de l'enseignement secondaire au bénéfice de quelques années de pratique bancaire ou, éventuellement, être un employé de banque diplômé jouissant d'une formation pédagogique complémentaire. Le candidat doit être de langue maternelle française ou bilingue (français/allemand). Lieu de travail: Saint-Gall.

Si cette annonce correspond à votre profil, veuillez écrire à notre chef de la formation, **M. O. Schneuwly**, ou à **M. J.-L. Müller**, **service du personnel**, dans le but de convenir d'une première entrevue.



Union suisse
des Caisses Raiffeisen
Service du personnel
Vadianstr. 17
9001 Saint-Gall
tél. (071) 21 91 11

Saison d'été Saison des T-shirts



Nous pouvons vous livrer de notre stock et sans délai aucun les T-shirts Raiffeisen, 100 % coton, fond blanc, impression 4 couleurs discrète du logotype.

Commandez sans tarder cet article de toute 1^{re} qualité!

Tailles pour adultes

S, M, L, XL
à **Fr. 8.80** (frais d'envoi compris)

Tailles pour enfants

92, 104, 116, 128, 140, 152, 164,
à **Fr. 7.80** (frais d'envoi compris)

Casquette de coton

fond blanc, impression 4 couleurs, à **Fr. 1.50**
(frais d'envoi compris)

Les commandes de particuliers sont à passer au moyen d'un bulletin de versement postal sur compte de chèques postaux 90-9070, Union suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall.

Indiquer au verso du coupon de droite: **ZV 4.15.35.1**, le nombre de T-shirts, les tailles; le nombre de casquettes.

Livraison jusqu'à épuisement des stocks.

Pull RAIFFEISEN



Pour le temps libre et le tennis

Sans manches, col en V, avec couleurs et logotype RAIFFEISEN imprimés très discrètement, fibre synthétique, **fabrication suisse de 1^{re} qualité**.

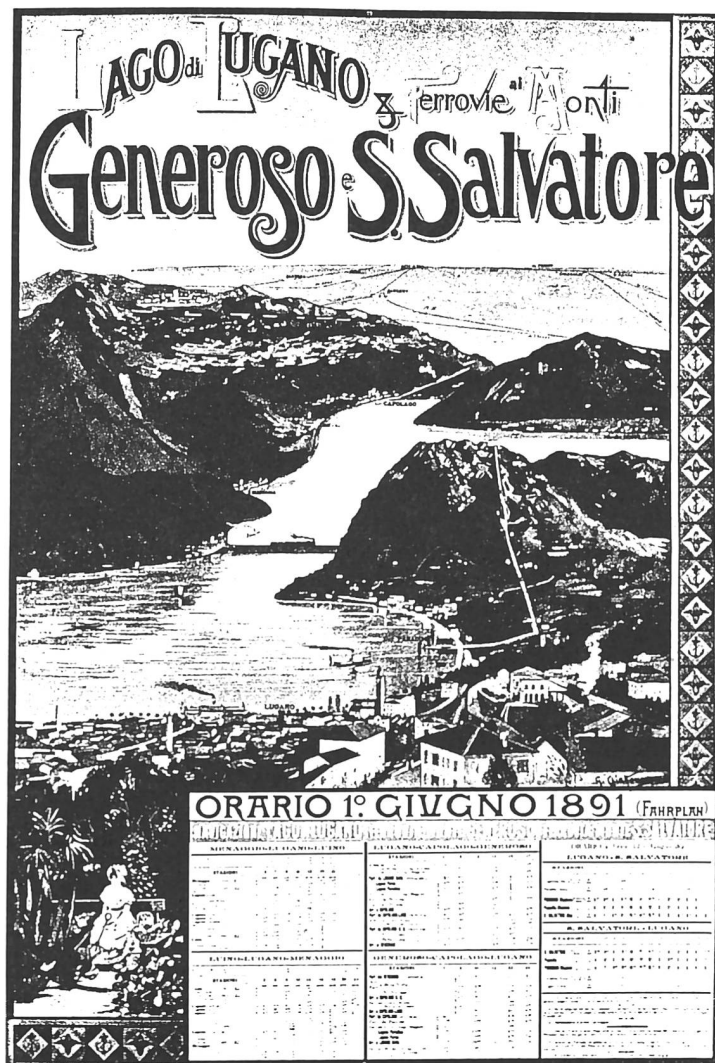
Tailles:

Messieurs: S, M, L, XL
Dames: 36, 40, 44, 48
à **Fr. 30.50**, frais d'envoi compris

Les commandes sont à passer au moyen d'un bulletin de versement postal sur compte de chèques postaux 90-9070, Union suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall.

Indiquer au verso du coupon de droite: **ZV 4.15.35.1**, le nombre de pulls Raiffeisen et les tailles désirées.

Livraison jusqu'à épuisement du stock.



100 ANS
TUNNEL DU ST-GOTHARD

100 ANS
VOCATION HÔTELIÈRE

100 ANS
TOURISME TESSINOIS

TICINO
TRADITION ET QUALITÉ


Tessin hôte d'honneur
au Comptoir Suisse
de Lausanne


Ente ticinese per il turismo
6501 Bellinzona

Humour...

Blagues

Malentendu

«Ce Monsieur a dit tout à l'heure qu'il a encore connu son arrière-arrière-arrière-grand-père. Ce n'est pas possible, n'est-ce pas, Papa, le Monsieur ment? »
«Non, fiston, ce Monsieur ne ment pas, il bégaye! »

cpr.

Conscience professionnelle

L'apprenti vient chez le comptable.

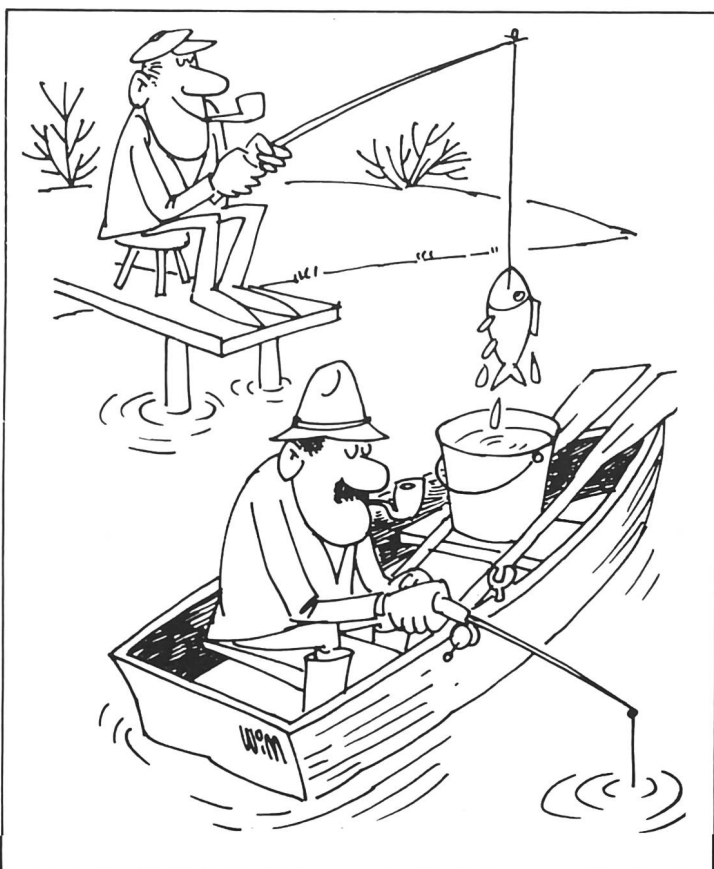
«J'ai refait cette addition 10 fois!» lui raconte-t-il.

«C'est très bien, mon garçon», répond le comptable.

«On ne peut jamais être trop consciencieux.»

«C'est ce que je me disais aussi», répond l'apprenti, «et voici les 10 résultats!»

cpr.



Sans paroles.

Dessin de Moese - Cosmopress

Incompréhensible

«Dis, Papa», demande Pierrot, «est-ce que l'encre, ça coûte très cher?»

«Mais non, pas du tout. Pourquoi me demandes-tu cela?»

«Parce que Maman m'a beaucoup grondé, lorsque j'ai vidé l'encrier sur le tapis!»

cpr.

Témoin douteux

Le Président du Tribunal s'adresse au plaignant:

«Est-ce que ce témoin vous semble digne de foi?»

«Je ne sais trop que vous répondre, Monsieur le Président. C'est lui qui s'occupe des prévisions météorologiques!»

cpr.



— La preuve qu'il y en a, fiston, puisque papa en attrape!

Dessin de Padry - Cosmopress

Ladies first

Le maître donne une leçon de français.

«Le cheval et la vache est dans le pré. Qu'est-ce qui est faux dans cette phrase?»

«Je sais, M'sieur», clame Pierrot. «Il faut toujours commencer par les dames!»

cpr.

Question mal venue

Il y a des visites chez les Dupont. On s'est installé au salon. Soudain, Pierrot passe la tête par la porte et crie:

«Dis, Maman, il y a des linges à main propres à la salle de bains. Est-ce que je peux en utiliser un?»

cpr.

— Avoue, chéri, qu'un porteur ne nous aurait pas rendu les mêmes services que ce chariot!

Dessin de Padry - Cosmopress



Mots croisés faciles

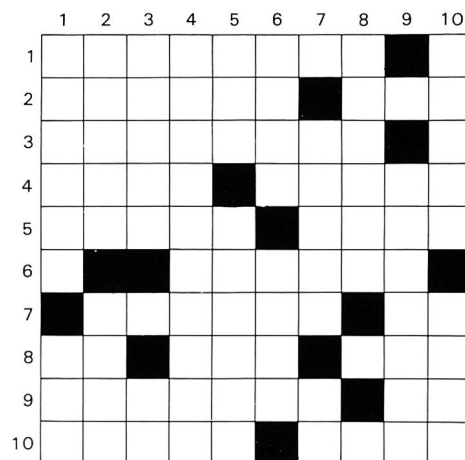
Horizontalement :

1. Arrangement de la cargaison d'un navire. 2. N'a plus un sou - Nul n'est censé l'ignorer. 3. Célèbre affluent du Dniepr. 4. Vrai - Consacrée. 5. Comté d'Angleterre - Quote-part. 6. Filles de mauvaise vie. 7. Espace entre deux poutres - Démonstratif. 8. Possédé - Fleuve - Durillon. 9. Manque de célérité - Interjection enfantine. 10. Inventer - Paradis.

Verticalement :

1. Certains sont beaux à Noël - Clé mise à l'envers. 2. Forces impétueuses - Détruire. 3. Contraire des larmes - Venu au monde. 4. Sans allure. 5. Possessif - Prénom masculin. 6. Il en manque une... - Lu à nouveau. 7. Fait partie de la famille - Note. 8. Svelte. 9. Ancienne Etrurie. 10. Petit chat ou jeune homme efféminé - Mammifère ruminant.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



Mots croisés difficiles

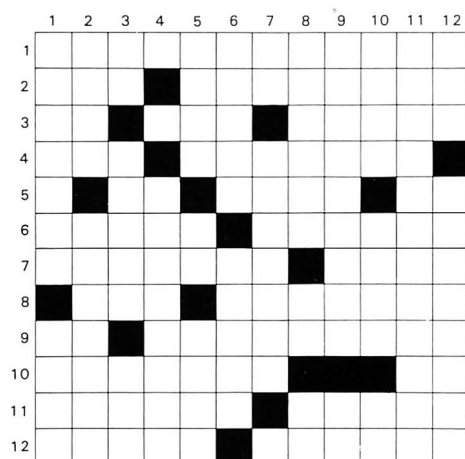
Horizontalement :

1. Relatifs à une branche de mathématiques. 2. Expression - Partie de l'office des matines. 3. Note - Surnom de Philippe IV - Sorte de chemise. 4. De bonne heure - Enlevée. 5. Initiales d'un président de la République française (de 1913 à 1920) - Préfixe - Ordre de marche étranger. 6. Eut le tort de se prendre pour un oiseau - Rivière belge. 7. Fit revenir - Arbre. 8. Il arrive qu'on tombe dessus - Rechercher avec empressement. 9. Possessif - Renonça. 10. Se livrent à l'un des péchés capitaux - Symbole chimique. 11. Affluent de la Loire - Porcher d'Ulysse. 12. Manches de pinceaux - Plantes à fleurs décoratives.

Verticalement :

1. Chaîne d'orfèvrerie - Embrouille. 2. Son prénom était Josip - Pied-à-terre campagnard. 3. Bel oiseau sans queue - Intrigue - Habite. 4. Incertain. 5. Refus retourné - Préposition - Ouvertes. 6. Poissons plats - Rodrigue pour Chimène. 7. Symbole chimique - Manifestent leur irritation. 8. Mont fortifié en Messénie - Abréviation religieuse - En matière de. 9. Sonneur de cloches - Note. 10. Furie décapitée - Filin - Pronom personnel. 11. Faire entrer dans un groupe. 12. Lac étranger... ou suisse - Lieux plantés de saules.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



Solution de nos mots croisés faciles du N° 6 de juin 1982

1	S	E	L	E	C	T	I	O	N	S
2	U	N	I	C	I	T	E		I	O
3	R	O	C	H	E		N	I	E	U
4	T		H	E	L	L	A	S		P
5	A	V	E	L		E		O	S	E
6	X	E	N	O	P	H	O	B	E	S
7	E	R		N	I	A	G	A	R	A
8		T	O	N		R	I	R	A	
9	F	U	S	E	E		V	E	I	L
10	A	S	T	R	E		E		L	A

Solution de nos mots croisés difficiles du N° 6 de juin 1982

1	G	I	G	A	N	T	E	S	Q	Y	E	S
2	E	T	I	R	E		L	O	U	T	R	E
3	S	E	N	A	R	T		L	I	O	N	S
4	T	R	A		V	O	R	E	P	P	E	
5	I	A		L	A	M	A		R	I		P
6	O	T	E	E		B	I	C	O	Q	U	E
7	N	I		B	R	E	L	O	Q	U	E	S
8	N	O	I	R	E	S		Q	U	E	U	E
9	A	N	D	E	S		D	U	O		E	T
10	I		E	T	O	C		E	S	T		A
11	R	A	M	O	L	L	I			E	R	S
12	E	O		N	U	E	N	T		L	U	

**Un bon tuyau –
misez sur
RAIFFEISEN**

**RAIFFEISEN –
la banque
de votre
choix.**

